

Mali
Boukadoum propose l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée à la Transition

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 17 Novembre 2020 / N° 998

Prix : 20 DA

Décès de l'épidémiologiste Zoubida Zaïdi
le Premier ministre présente ses condoléances à la famille de la défunte

Pétrole

L'Opep+ tient une réunion technique sur la situation du marché

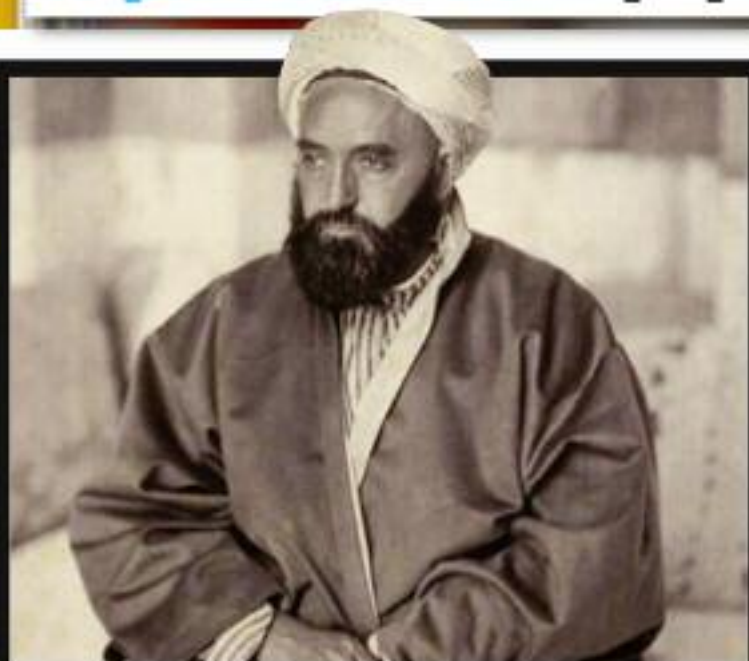
Le Sahara

d'Algérie

maintient sa 3e place du brut le plus cher de l'Opep en 2020

Oran:

conférence nationale sur "L'Emir Abdelkader, un parcours de lutte et de sacrifice pour la nation"



Zimbabwe 2 - Algérie 2

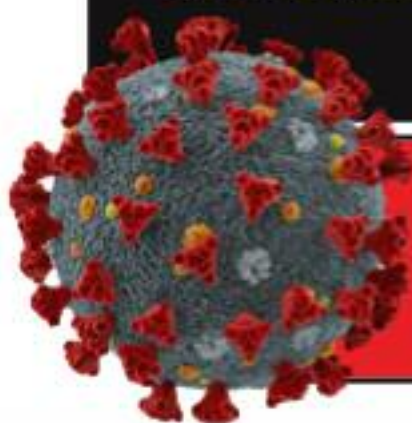
Les Verts compostent leur billet pour le Cameroun

Ghardaïa:

plus de 255 hectares de foncier industriel attribué et resté inexploité ont été récupérés

Coronavirus:

910 nouveaux cas, 455 guérisons et 14 décès



MALI

L'Algérie attachée à la mise en œuvre de l'accord de paix (Boukadoum)



Le Ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré, hier, l'engagement de l'Algérie aux côtés des Maliens en vue de mettre en œuvre l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, suggérant l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée aux objectifs de l'accord et à la Transition. "Je réitère aujourd'hui l'engagement de l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale et de présidente du Comité de suivi de l'accord de paix (CSA), à tout entreprendre pour poursuivre la mise en œuvre de l'Accord durant cette période délicate", a déclaré M. Boukadoum à l'ouverture de la 41e session ordinaire du CSA tenue à Bamako. A cette occasion, le chef de la diplomatie algérienne, a rappelé que "le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné tout l'intérêt qu'il attache à l'application intégrale de l'Accord en tant que seule voie à même de permettre au Mali de préserver durablement sa stabilité et de relever les défis multiples auxquels il fait face". A ce propos, il a noté que "l'Algérie qui a déployé d'importants efforts pour la stabilisation du Mali à travers la conclusion de l'Accord, et pour la préservation de la stabilité de ce pays frère durant les derniers mois, s'est engagée à apporter son accompagnement à la Transition en cours". Dans ce contexte, "il serait important que vos travaux aboutissent dans un temps raisonnablement court au parachèvement de la mise en œuvre des actions prioritaires héritées des sessions précédentes", a dit le ministre en s'adressant aux

participants. "Nous pensons que le contexte actuel offre une excellente opportunité pour que la Partie malienne se projette sur les étapes restantes de la mise en œuvre de l'Accord à travers l'élaboration d'une nouvelle feuille de route adaptée aux objectifs et au calendrier de la Transition", a-t-il préconisé à ce propos. A l'évidence, soutient le ministre, "il serait important pour la Partie malienne de se doter du cadre de travail novateur qui lui permettrait de forger, dans la sérénité, le consensus nécessaire à l'identification des nouvelles initiatives à retenir en la matière". En effet, "l'engagement des parties prenantes à la mise en œuvre de l'Accord s'est poursuivi voire s'est renforcé davantage depuis le 18 août 2020", a-t-il ajouté, saluant à cet égard la présence effective des neuf femmes qui ont été désignées récemment pour siéger au CSA. Et d'ajouter : "Nous nous félicitons du fait que les contacts que nous avons encouragés entre les parties prenantes aient conduit à l'inclusion de l'Accord dans la Charte et la Feuille de route de la Transition", saluant l'implication des mouvements signataires dans le processus de la mise en place des organes de la Transition et plus particulièrement leur entrée au Gouvernement. "Ces développements, très encourageants renforcent la confiance au sein de la Partie malienne et la nécessaire appropriation nationale de l'Accord et, de ce fait, suscitent la dynamique tant souhaitée pour en hâter la mise en œuvre", a-t-il fait valoir. A cet effet, il a jugé que "la mise en œuvre de l'Accord

reste intimement liée à son environnement. Un environnement déjà complexe aux plans communautaires, sécuritaires, politiques et économiques, auquel est venu se greffer une crise sanitaire du Covid-19". Aussi, a relevé M. Boukadoum, "c'est le lieu d'évoquer ici la situation sécuritaire toujours préoccupante au Sahel devant la persistance dans cette région de la menace terroriste et d'une myriade de fléaux connexes". "Face à ces défis et alors que le processus de paix entre dans une phase essentielle, nous avons la responsabilité d'accélérer les efforts que nous déployons pour la mise en œuvre des engagements souscrits dans l'Accord", a-t-il insisté. Il a demandé, à ce titre, à toutes les parties d'"honorer leurs obligations". L'ère n'est plus à la tergiversation et la compétition autour de questions périphériques mais au travail utile, concret et sérieux, au resserrement des rangs et à la cohésion nationale". "Il serait tout particulièrement important que les parties signataires se montrent plus coopératives entre elles et plus engagées à travailler ensemble dans un climat de confiance mutuelle", a-t-il préconisé.

Bien évidemment, d'après lui, "la contribution des partenaires est fortement attendue, notamment pour l'accompagnement des programmes destinés à l'amélioration des conditions de vie des Maliens, à l'encouragement du retour des réfugiés et à la réinsertion des ex-combattants dans la vie socio-économique".

R.Y

Algérie-Mauritanie

Le renforcement de la coopération au centre des entretiens entre Rezig et l'ambassadeur mauritanien

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a reçu lundi à Alger l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie à Alger, Blah Ould Mekia avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience à laquelle a pris part le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig a souligné que "les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie ont connu une nouvelle impulsion à la faveur notamment

de l'ouverture du passage frontalier à Tindouf, qui a ouvert la voie aux opérateurs économiques pour augmenter et diversifier le volume des exportations et accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest", ajoute la même source. Dans ce contexte, M. Rezig a invité la partie mauritanienne à approfondir le partenariat, au service des deux parties, et ce dans le cadre d'une politique mutuellement bénéfique. Le gouvernement algérien, par le biais du ministère du Commerce, poursuivra l'appui du marché mauritanien par ses différentes exportations, tant via le passage

frontalier de la wilaya de Tindouf qu'à travers le transport maritime et aérien, en se basant sur l'appui et l'encadrement du conseil des affaires algéro-mauritanien qui demeure le principal trait d'union entre les opérateurs économiques des deux pays. De son côté, l'ambassadeur mauritanien a précisé que l'Algérie vient en tête des partenaires commerciaux de son pays, ce qui conforte la dynamique économique et l'augmentation du flux des marchandises et produits appréciés par le citoyen mauritanien, du point de vue qualité et prix.

R.T

Incendies dans les forêts de Gouraya (Tipasa)

ARRESTATION DE 19 PERSONNES

- Dix-neuf (19) personnes soupçonnées d'être impliquées dans le déclenchement dans la nuit du 6 au 7 novembre courant des incendies dans les forêts de Gouraya dans le but de "déstabiliser le pays" ont été arrêtées par les services de la police judiciaire de Tipasa, a annoncé lundi le procureur principal de la République auprès du tribunal de Cherchell. Dans un point de presse animé au siège du tribunal de Cherchell pour informer l'opinion publique sur cette affaire, le Procureur de la République, Kamel Chenoufi, a indiqué que les services de la gendarmerie nationale et de la sûreté de wilaya de Tipasa ont mené, suite à l'ouverture d'une instruction judiciaire, des "enquêtes et de larges investigations pour déterminer les causes du déclenchement simultané des incendies à travers plusieurs régions de la wilaya, causant la mort de deux personnes, en plus de dégâts considérables occasionnés aux biens des citoyens, entre habitations, ressources animale, agricole et forestière". Ces investigations ont permis l'arrestation d'une "bande de malfaiteurs soupçonnés d'être impliqués dans ces incendies suspects", a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agit de "19 individus entendus par le juge d'instruction près du même tribunal qui a ordonné leur mise en détention provisoire et la délivrance d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de quatre autres suspects se trouvant à l'étranger, en plus de deux autres sur le territoire national". Cette bande de malfaiteurs qui a été neutralisée se répartit en quatre groupes. Le premier compte trois éléments ayant "déclenché des feux de façon organisée et préméditée dans le but de déstabiliser le pays, créer l'anarchie et troubler la quiétude des citoyens, avec la complicité de parties adverses de l'intérieur et de l'extérieur du pays, en contrepartie de sommes en devises", est-il signalé. Selon le procureur de la République Kamel Chenoufi, les recherches réalisées sur les téléphones portables des mis en cause "ont confirmé le transfert de fonds via Western Union Bank", outre "la découverte de messages (sms) et photos prises pendant le déclenchement des incendies". Ce premier groupe de suspects a été poursuivi pour les chefs d'accusation d'"actes de sabotage, atteinte à la sécurité de l'Etat et déclenchement de feux ayant conduit à la mort de deux personnes", en plus d'"atteinte à des biens publics et privés" et "renseignement et complot contre la sécurité de l'Etat". Un mandat d'arrêt international a été, par ailleurs, délivré à l'encontre de quatre individus ayant traité avec le premier groupe à partir de l'étranger. Le 2ème groupe compte huit éléments qui, sur incitation du premier groupe, ont "déclenché volontairement des incendies ayant conduit à la mort de deux personnes, outre la destruction de biens publics et privés", accusations retenues contre eux par le parquet de Cherchell. Le procureur principal de la République, Kamel Chenoufi, a souligné, en outre, que la police judiciaire a pu confirmer, grâce aux enquêtes réalisées, "la complicité mutuelle de ces deux groupes". Quant au 3ème groupe mis en cause dans cette affaire, il est composé de cinq éléments impliqués dans le "déclenchement volontaire" de feux dans "leurs propres habitations", en vue de l'"obtention d'aides de la part de l'Etat", a relevé Me Kamel Chenoufi, signalant que le parquet les a inculpé pour "actes de sabotage et déclenchement volontaire d'incendies". Le 4ème groupe arrêté, composé de trois individus, était occupé à inciter les citoyens à observer des rassemblements, en diffusant de fausses informations sur les réseaux sociaux, dans le but de "troubler l'ordre public et la tranquillité des citoyens". Ils ont été inculpés pour "incitation à des regroupements et appel des citoyens à créer l'anarchie devant les administrations publiques". Les enquêtes ont été réalisées avec la contribution des brigades de la gendarmerie nationale de Gouraya et de Cherchell, le service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tipasa et la brigade mobile de la police judiciaire de Gouraya, au moment où les instructions judiciaires se poursuivent toujours, "dans le secret total, afin de préserver le secret de l'enquête", a indiqué Me. Kamel Chenoufi. A noter que les services de la gendarmerie nationale avaient arrêté, dans le cadre de deux affaires distinctes, trois individus suspectés d'être impliqués dans le déclenchement de feux de forêts à Menaceur et Sidi Amar dans la nuit du 9 au 10 novembre courant, avant leur présentation devant le parquet de Cherchell, qui a placé l'un d'eux en détention provisoire et deux autres sous contrôle judiciaire. Pour rappel, des incendies de forêts avaient été déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre courant à Tipasa, au même titre que 10 autres wilayas du pays, causant la mort à deux personnes brûlées vives à Gouraya, en plus de dégâts occasionnés à 45 habitations, dont les familles sont devenues sinistrées, outre la perte de 500 ha de pin d'Alep et d'autres dégâts considérables dans le secteur agricole. Lors de sa visite dans la ville de Gouraya, où il avait présenté ses condoléances aux familles des deux victimes décédées, et pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts occasionnés par ces feux, le premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait affirmé que "l'hypothèse de l'acte criminel n'était pas à écarter". Il avait annoncé l'ouverture d'enquêtes approfondies, assurant que la "loi sera rigoureusement appliquée".

Pétrole

le Brent à 43,51 lundi à Londres



Les prix du pétrole commencent la semaine en hausse, à la veille d'une réunion ministérielle de l'Opep+, dans un contexte général plutôt optimiste sur les marchés et portés par des données encourageantes pour la demande d'or noir en Chine. Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 1,71% par rapport à la clôture de vendredi, à 43,51 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre s'appréciait de 1,97% à 40,92 dollars. Cette amélioration survient après une hausse de plus de 8% sur la semaine écoulée, initiée par l'annonce lundi dernier par les laboratoires américain Pfizer et allemand BioNTech que leur candidat

vaccin était "efficace à 90%" contre le Covid-19. Plusieurs observateurs de marché mettaient en avant le soutien apporté par les données sur la consommation en Chine en octobre dévoilées lundi par le Bureau national des statistiques (BNS). Le marché se veut également optimiste au sujet de la réunion mardi des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés, Russie en tête, via l'accord Opep+. Désormais mensuelle et par visioconférence, cette réunion "pourrait recommander de ne pas augmenter la production comme convenu de près de 2 millions de barils par jour à partir de janvier, mais de le faire trois ou même six mois plus tard", a expli-

qué Eugen Weinberg, analyste. "Cela permettrait d'éviter un excédent de production dû à la faiblesse de la demande", a-t-il ajouté. La semaine passée, le ministre saoudien de l'Energie avait laissé entendre que l'organisation pourrait "ajuster" l'accord sur la réduction de la production de pétrole qui vise à endiguer la baisse des prix due à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande. L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour - répartis entre les différents signataires, et sans compter les éventuels rattrapages des retardataires - sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

A.R

Monnaies

Légère baisse du dollar face à l'euro lundi



Le dollar reculait un peu face à l'euro et au yen dans un marché partagé entre des indicateurs positifs en Asie et la hausse du nombre de cas de Covid-19 aux Etats-Unis. Le dollar cédait 0,09% face à l'euro, à 1,1845 dollar pour un euro, et 0,10% face au yen, à 104,53 yens pour un dollar. Le billet vert s'engageait sur une troisième séance d'affilée de baisse modérée par rapport à un panier d'autres grandes monnaies. Les Etats-Unis ont enregistré un million de nouvelles contaminations par le Covid-19 en moins d'une semaine, totalisant les 11 millions de cas dimanche, selon l'université Johns Hopkins. "Le dollar

recule, en grande partie parce qu'il est désormais évident que cette vague de Covid-19 touche aussi sévèrement les Etats-Unis" que l'Europe, a commenté Ulrich Leuchtmann, analyste. Mais d'autres analystes voient au contraire dans la baisse du dollar un désintérêt des cambistes pour cette valeur refuge, alors que le directeur général de la société allemande BioNTech, qui a développé avec Pfizer un vaccin "efficace à 90%" contre le nouveau coronavirus, a estimé dimanche que "nous pourrions avoir un hiver normal l'année prochaine". "Les investisseurs sont aussi encouragés par des données positives ve-

nues d'Asie", a estimé Ricardo Evangelista, analyste. Le produit intérieur brut (PIB) du Japon a rebondi de 5% entre juillet et septembre comparé au trimestre précédent, une reprise plus forte que prévu, "ce qui a soulagé" les investisseurs japonais, soulignent les analystes.

La livre britannique s'inscrivait pour sa part en légère baisse face à l'euro (-0,12% à 89,88 pence pour un euro) et au dollar (-0,09% à 1,3179 dollar pour une livre). "La livre a reculé à l'annonce que le Premier ministre Boris Johnson était en isolement", ont souligné les analystes.

A.R

FIDA

Les petits exploitants agricoles n'obtiennent que 1,7 % du financement climatique mondial (rapport)

Les petits exploitants agricoles dans le monde sont encore largement démunis dans la lutte contre le changement climatique, souligne l'étude réalisée par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et Climate Policy Initiative (CPI).

Selon le nouveau rapport, les petits exploitants agricoles dans le monde ne bénéficient que de 10 milliards de dollars, soit 1,7 % du financement climatique mondial estimé à 500 milliards de dollars en 2017 et 2018.

En dépit de leur vulnérabilité aux effets des changements climatiques, les petits agriculteurs dans les pays en développement sont toujours aussi mal desservis par les financements climatiques, selon la même source.

Cette faiblesse de l'enveloppe accordée aux petits exploitants reste paradoxale au regard de leur fragilité aux conséquences du changement climatique (qui affectent les moyens de subsistance) et de leur importance dans le système alimentaire mondial. Selon l'étude, les petits agriculteurs comptent pour 80 % de la nourriture produite en Afrique subsaharienne et en Asie et produisent 50 % des calories alimentaires dans le monde.

Les petits exploitants agricoles vivant sur des terres à faibles rendements sont en première ligne face aux changements climatiques, souligne le président du FIDA, Gilbert Houngbo, cité dans le rapport.

"Ils devraient donc avoir accès aux financements climatiques qui leur sont indispensables pour adapter leur production", a-t-il estimé.

Pour sa part, la directrice générale de CPI, Barbara Buchner, a "ce manque de financement pourrait avoir des effets désastreux, car les petits exploitants ont de toute urgence besoin d'un appui accru pour sauvegarder leurs moyens de subsistance face aux changements climatiques".

D'après le FIDA, les besoins des petits exploitants en termes de financement dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, sont évalués en milliers de milliards de dollars.

Baptisée "Analyse du déficit de financement climatique pour la petite agriculture", l'étude réalisée par le FIDA et CPI, est la première du genre qui évalue les flux de financements climatiques destinés aux petits agriculteurs.

A.R

Accidents de la route

6 décès et 165 blessés en 24 heures (Protection civile)

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan des services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen, avec 2 personnes décédées, suite au renversement d'un véhicule léger ayant percuté un arbre suivi d'un incendie, précise la même source, ajoutant que l'accident a eu lieu sur la RN 22, dans la commune d'Ouled Mimoun.

Par ailleurs, 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leurs domicile à la cite frère Salaa dans la commune d'El Bayadh ont été secourues par les éléments de la Protection civile. A noter, l'intervention des secours de la Protection pour l'extinction notamment de 3 incendies urbains à travers les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Ain Defla. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 103 opérations de sensibilisation à travers 17 wilayas (54 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les éléments de la Protection civile ont effectué 153 opérations de désinfections générales à travers 23 wilayas (70 communes ont été ciblées), a ajouté la même source, relevant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, à l'occasion desquelles la Protection civile a mobilisé 524 agents, 63 ambulances, 83 Engins, ainsi que la mise en place de deux sites d'hébergement destinés aux confinement des citoyens à travers les wilayas d'El-Tarf et d'Alger.

A.R

Ghardaïa

Plus de 255 hectares de foncier industriel attribué et resté inexploité ont été récupérés

Une superficie globale de 255,79 hectares attribués dans le cadre de l'investissement industriel et restés à ce jour inexploités, a été récupérée dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué lundi à l'APS le directeur de l'Industrie et des Mines (DIM) de la wilaya, Lyès Khelifa. Cette superficie attribuée à 162 bénéficiaires a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ainsi que celui destiné à l'investissement, une opération qui se poursuit encore dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il précisé. Ces bénéficiaires ont été déchu-

és de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur rencontre, après constats établis suite à des sorties récurrentes de vérification sur les sites devant recevoir leurs projets, a expliqué M. Khelifa. Pas moins de 2.579 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, dont 766 ont été retenus et 742 ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet, a-t-il fait savoir. Sur les 766 projets retenus, 281 actes ont été établis et 91 promoteurs ont reçu leur permis de construire et seuls 19 projets sont opérationnels actuelle-

ment, selon les statistiques de la DIM. Quelques 2.296 hectares ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans cette wilaya, a révélé le DIM de Ghardaïa, soulignant que toutes les facilitations prévues par l'Etat sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya. Plus de 86 hectares répartis en 227 lots situés dans les trois zones industrielles de la wilaya, à savoir Guerrara (21 ha), Bou-noura (10 ha) et Oued-Nechou (36 ha), ainsi que 54 hectares répartis en 204 lots dans les 14 zones d'activités viabilisées existantes dans les différentes communes, sont prêts à recevoir de nouveaux opérateurs économiques pour des projets industriels, selon la même source. Pour renforcer l'attractivité en matière d'investissement industriel dans la région et contribuer à la création d'emplois, les pouvoirs publics ont lancé de nombreux projets de création de nouvelles zones industrielles et d'activités, telles la zone industrielle d'Oued Nechou (100 ha) et la zone industrielle d'Oued Métlili (300 ha). Sept nouvelles zones d'activités viennent d'être créées aussi à Guerrara (50 ha), Hassi El-Gara (50 ha), Hassi-Lefhal (50 ha), Mansoura (50 ha), Sebseb (50 ha), Berriane (50 ha) et Zelfana (50 ha), a fait savoir le DIM. De plus, pas moins de quatre (4) milliards de dinars ont été mobilisés pour la réhabilitation des zones industrielles et zones d'activités existantes, en matière de viabilisation et d'aménagement externe ainsi que le raccordement aux différents réseaux (gaz, électricité et eau). Actuellement, le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa dispose de 5.801 petites et moyennes entreprises occupant une population de 23.082 travailleurs. Avec ses zones industrielles et ses zones d'activités, dont certaines en cours de réalisation, la wilaya de Ghardaïa permet aux investisseurs, notamment locaux, de contribuer à la résorption du chômage notamment dans les zones rurales et à la création de la richesse, a conclu le DIM de Ghardaïa.

A.P

Hôpital Bekkaria de Tébessa : Mise en service prochainement d'un IRM

Le Secrétaire général (SG) du ministère de la Défense et dirigeant au sein du Front Polisario, Sidi Oukel a mis en garde contre tout dépassement dans la région d'El-Guerguerat, par mer, air ou terre, étant "une zone de guerre ouverte", soulignant que les conditions d'un apaisement commencent par le respect de la légalité internationale, tout en se conformant à ses décisions, ainsi que par le respect des accords conclus entre le Front Polisario et le Maroc. Le dirigeant sahraoui qui a évoqué dans une déclaration rapportée par plusieurs médias, la situation actuelle dans la région d'El-Guerguerat et la guerre imposée par l'occupation marocaine sur son pays suite à l'agression perpétrée à l'encontre des enfants du peuple sahraoui pacifique dans la région, a fait prévaloir le droit de son pays à défendre ses citoyens. M. Oukel a rappelé que le dirigeants sahraouis ont eu, par le passé, à faire part au Conseil de sécurité, dans des lettres officielles, que "la défense de nos citoyens civils qui manifestent pacifiquement sera assurée, en vue de mettre un terme à la violation marocaine de l'accord de cessez-le-feu et en vue d'organiser le référendum d'auto-détermination qui est la condition même d'un cessez-le-feu", mais, a-t-il ajouté, "le Maroc a affiché son mépris de la légalité internationale et a fait

avancer ses forces en dehors du mur de séparation et de la honte qu'il avait érigé sur notre terre, ciblant non seulement les civils mais avait même sapé tous les accords conclus avec les Nations unies, y compris l'Accord militaire (N 1)". "Devant l'incapacité de l'ONU à faire cesser la frivolité marocaine et en accord avec ce que le devoir du respect de la légalité internationale et des accords conclus en leur sein nous imposent, tout en étant en synergie avec nos positions affichées, nous avons apporté la riposte adéquate qui est la proclamation de la guerre, en vue de concrétiser nos objectifs clairs dès le départ, à savoir libérer notre terre tout en y recouvrant notre souveraineté, vivre avec tous nos voisins en paix et dans le respect, conformément aux règles de bon voisinage et aux principes de coexistence pacifique". Plus abondant au sujet de la brèche d'El-Guerguerat, M. Oukel a démenti ce qui a été rapporté par la presse marocaine qui prétend l'ouverture de ce passage, faisant savoir que les autorités de l'occupation avaient interdit à l'Agence espagnole "EFE" d'accéder à cette zone. "La brèche sise dans une zone de guerre n'a toujours pas été ouverte, et il est déconseillé d'y transiter en cas d'éventuelle ouverture et d'être prudent sur l'ensemble des territoires sahraouis tant que la guerre est décl-

rée", a affirmé le responsable sahraoui, précisant que jusqu'à présent aucune perte n'est à signaler dans les rangs sahraouis. En réponse aux appels internationaux à la retenue, le SG du ministère de la Sécurité et de la Documentation a répliqué "à notre avis, ces appels sont destinés à celui qui a allumé la mèche, en l'occurrence le Maroc, cependant, nous accueillons favorablement toute partie animée de bonnes intentions". Plus explicite, le même responsable estime que les conditions d'apaisement sont claires, citant "le respect de la légitimité internationale et des résolutions onusiennes ainsi que le respect des accords bilatéraux parafés, sous l'égide de l'ONU, par les parties au conflit". De même qu'il faudrait procéder à la fermeture complète de la brèche illégale d'El-Guerguerat, au retour des forces marocaines à la position qu'elles occupaient avant le 6 septembre 1991, et à la libération des détenus sahraouis emprisonnés dans les geôles marocaines, notamment au campement de Gdim Izik, a-t-il poursuivi. Arrêter une date précise pour la tenue effective du référendum sur l'autodétermination en suspens depuis 1991, et relancer la Minurso afin qu'elle soit à la hauteur des autres missions onusiennes dans le monde sont autant de conditions d'apaisement, a-t-il conclu.

Hôpital Bekkaria de Tébessa : Mise en service prochainement d'un IRM

Un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) sera mis en service "avant la fin de l'année en cours" à l'établissement public hospitalier Bouguerra Boulaaras de la commune de Bekkaria (wilaya de Tébessa) réservé à la prise en charge des malades touchés par la Covid-19, a affirmé lundi, le wali Mohamed El Baraka Dehadj. Les procédures d'acquisition de cet appareil d'imagerie "le premier du genre dans la wilaya", ont été terminées et le stand où il sera installé est en cours d'aménagement afin d'éviter aux ma-

lades les déplacements vers d'autres wilayas, a assuré, le chef de l'exécutif local, dans un point de presse en marge de son inspection de cet hôpital. Le même responsable a fait également état de la prochaine acquisition de 13 ambulances pour renforcer le parc ambulancier du secteur de la santé de la wilaya qui en compte 70 ainsi que d'un programme d'acquisition sur le court terme de scanners pour les structures sanitaires des grandes villes de la wilaya. Le wali s'est enquis lundi matin des conditions de prise en charge des malades touchés

par le Covid-19 à l'EPH de Bekkaria et a insisté sur le maintien d'un stock suffisant de médicaments utilisés par le protocole de traitement du Covid-19 en vigueur. Au cours de la réunion élargie de la commission sécuritaire tenue dimanche au siège de la wilaya pour l'examen de la situation épidémiologique locale, plusieurs décisions ont été prises dont la réparation du générateur d'oxygène en panne à l'hôpital de Bekkaria et l'acquisition d'un nouveau générateur pour 12 millions DA. H.J

Arrivée de 60 tonnes d'aides humanitaires destinées au peuple sahraoui à l'aéroport de Tindouf

Deux (02) avions militaires relevant des Forces Aériennes Algériennes, chargés de 60 tonnes d'aides humanitaires destinées au peuple sahraoui dans les camps des réfugiés sont arrivés, lundi matin, à l'aéroport Commandant Ferradj de Tindouf. Ces aides constituées de denrées alimentaires et de matériels pharmaceutiques ont été chargées, dimanche, depuis la Base Militaire de Boufarik (Blida) par les autorités civiles et militaires, à destination de la wilaya de Tindouf, en collaboration avec les cadres du Croissant rouge algérien (CRA). Lors de la supervision de l'opéra-

tion de chargement de ces aides, en présence du Commandant de la Base aérienne de Boufarik, le général Djenadbia Faouzi, de l'Ambassadeur de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar et du représentant du Haut Commissariat aux Réfugiés en Algérie, Agostino Mulas, la présidente du CRA, Mme Saïda Benhabiles a affirmé que ces aides sont constituées de denrées alimentaires de première nécessité et de produits désinfectants. Cette initiative humanitaire s'inscrit dans le cadre du "soutien constant et indéfecti-

ble du peuple algérien au peuple sahraoui frère qui vit des conditions humanitaires difficiles", a ajouté Mme Benhabiles, saluant le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans "le soutien des opérations humanitaires de manière générale, ainsi que celles menées par le CRA, le bras humanitaire des pouvoirs publics". A cette occasion, l'ambassadeur sahraoui a présenté ses remerciements au peuple algérien pour son soutien au peuple sahraoui, saluant les efforts de l'ANP dans l'acheminement des aides humanitaires aux réfugiés sahraouis.

A.A

Covid-19 Le responsable de l'OMS prévient qu'un vaccin ne suffira pas



Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu, lundi, qu'un vaccin ne suffira pas à vaincre la pandémie de Covid-19. "Un vaccin va compléter les autres outils que nous avons, pas les remplacer", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de la tenue du conseil exécutif de l'agence. Concernant le vaccin, le directeur général, comme plusieurs de ses adjoints, se sont employés ces derniers jours à tempérer l'optimisme qui s'est fait jour la semaine dernière quand Pfizer et BioNTech ont annoncé que des données préliminaires des essais de leur vaccin en phase III montraient une efficacité de 90%. "Au départ, les quantités seront limitées et par conséquent les personnels soignants, les personnes âgées et celles à risque auront la priorité et nous espérons que cela va faire baisser le nombre de mort et permettre aux systèmes de santé de résister", a souligné le directeur général.

"Mais cela laissera encore beaucoup de champ au virus pour opérer", a-t-il mis en garde, exhortant à ne pas prématurément mettre fin aux mesures qui permettent de contrôler l'expansion du Covid-19, comme les tests, la quarantaine, le suivi des cas contacts, etc. La pandémie a repris de plus belle dans de nombreux pays d'Europe, forçant les autorités à prendre de nouvelles mesures pour tenter de la maîtriser et les nouveaux cas explosent littéralement dans de très nombreux Etats des Etats-Unis.

A.R

Déficit budgétaire Des mesures dictées par l'urgence

En dépit des efforts consentis par l'État en matière d'assainissement des finances publiques depuis 2017, le déficit budgétaire demeure encore élevé dans un contexte où tous les marqueurs sont au niveau d'alerte.

Il devra augmenter à 13,75% du PIB, contre une prévision de 10,4% au titre de la LFC 2020. Aussi, la prépondérance des revenus pétroliers dans la composition des recettes du pays et dans les dépenses fait que la politique budgétaire est difficile à conduire, à consolider et à contrôler dans un contexte de fluctuation des cours du baril. D'autre part, les contraintes budgétaires que connaît le pays trouvent leur origine dans sa structure économique, très peu diversifiée, et sa dépendance exagérée vis-à-vis des hydrocarbures.

Une interdépendance qui explique la faiblesse de la résilience de notre pays aux chocs et aux bouleversements du marché pétrolier, preuve étant le creusement continu du déficit budgétaire depuis la chute du baril du pétrole dès la seconde moitié de 2014. Aussi, «sans évolution positive et exceptionnelle des ressources d'hydrocarbures, principal segment de couverture du déficit budgétaire, ou bien une très forte compression des dépenses et, à contrario, une hausse exceptionnelle de la fiscalité ordinaire, le budget de l'État se retrouvera dans une impasse qui contraindra les pouvoirs publics à des solutions exceptionnelles», explique Mohamed Seghir Mebarki, ancien magistrat à la Cour des comptes, dans son analyse. La question qui se pose par conséquent est «comment faire face à des besoins temporaires de trésorerie et où trouver les ressources suffisantes pour combler le déficit budgétaire ?» Selon sa conclusion, le processus d'assainissement des finances publiques doit «allier des mesures à court terme et un processus de réformes structurelles de



longue période touchant à tout le dispositif budgétaire». Dans le cas de notre pays, précise-t-il, «il est impératif d'aller encore plus loin dans la trajectoire tracée pour réduire davantage, à chaque opportunité qui s'offre aux pouvoirs publics, le déficit et de préserver la viabilité des finances publiques, afin de favoriser une stabilité macroéconomique forte et durable». En effet, poursuit-il, «un équilibre budgétaire conduira, de son côté, à l'expansion de l'investissement productif et à l'optimisation de la croissance économique».

Le ministre des finances a donné la formule en affirmant que le déficit budgétaire prévu dans le cadre du PLF 2021 sera financé par le recours aux mécanismes de la politique monétaire conformément à la loi. Plus précis, il expliquera que la démarche consistera, «en particulier, à utiliser une partie des ré-

serve et affectations constituées par la banque centrale». Dans le cadre de ces mécanismes, il sera procédé également au placement d'une partie des fonds propres de la Banque d'Algérie en bons du Trésor, conformément à l'article 53 de l'ordonnance n° 03-11 relative à la monnaie et au crédit. Ce dernier stipule dans ce sens que «la Banque d'Algérie peut placer ses fonds propres en immeubles, conformément aux dispositions de l'article 54, en titres émis ou garantis par l'État, en opérations de financement d'intérêt social ou national, après autorisation du ministre chargé des Finances, en titres émis par des organismes financiers régis par des dispositions légales particulières».

Toutefois, en vertu des deux derniers alinéas, «le total des placements opérés ne peut excéder 40% de ses fonds propres, sauf autorisation du Conseil de la monnaie et du

crédit».

D'autre part, il sera question de dynamiser le marché des bons du Trésor par le biais «de rachat d'importants crédits bancaires communs et le refinancement des bons du Trésor émis en contrepartie du rachat de ces crédits bancaires communs. Une opération qui exige au préalable «l'adaptation du règlement de la Banque d'Algérie au contexte économique et financier actuel», ce qui permettra de garantir et de mettre à la disposition des banques les ressources nécessaires pour financer l'économie, et par la même occasion, de permettre au Trésor de «drainer une grande part de cette liquidité, dans le cadre de l'activité ordinaire du marché des valeurs du Trésor», a expliqué le ministre des Finances.

Le déficit budgétaire étant tel, il sera fait recours, en sus des mécanismes mentionnés, à «d'autres mesures prévues au titre du programme du gouvernement», dans le sillage de la démarche visant à alléger la pression sur le budget de l'État et la finance publique, en général. Des mesures dictées par l'urgence d'équilibrer les comptes de l'État en attendant un cadrage budgétaire à moyen terme (2021-2023) qui devra permettre de parachever la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement basée sur la maîtrise des dépenses publiques et l'amélioration progressive des recettes fiscales. Des projections qui restent tributaires des réformes globales engagées par les pouvoirs publics dans l'ensemble des segments du secteur financier, notamment les banques et l'administration fiscale.

D.A

Ouverture du capital des banques publiques «Un très bon argument de dynamisation de la Bourse» selon l'expert Omar Berkouk

La diversification des ressources financières nécessitera un arsenal de mesures. Le ministre des Finances évoque à l'APN, lors des débats sur le PLF-2021, la promotion des rôles des banques dans l'accompagnement de l'investissement, ainsi que l'ouverture du capital des banques publiques. Joint hier par nos soins, Omar Berkouk, expert financier, précise, tout de go, que cette ouverture «devra se faire par augmentation de capital à la Bourse d'Alger. La difficulté sera la détermination de la valeur de ces banques, c'est à dire la qualité de leurs bilans».



performance, ainsi qu'une série d'anomalies dominantes, dont l'écart des taux d'intérêt et de marges appliquées par rapport aux conditions de marché, un fort financement du cycle d'exploitation des entreprises publiques non fondé sur l'état de santé financière de ces entreprises, l'absence de la logique de performance et de la rentabilité et un manque de procédures opérationnelles. A ce sujet, Rachid Sekak, ancien directeur de la dette extérieure à la Banque d'Algérie, s'était dit favorable à

une ouverture du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) et de la Banque de développement local (BDL). «Ces deux banques sont déjà les plus exposées à la concurrence du secteur privé. Et, une telle privatisation permettra d'alimenter la Bourse, dont la profondeur est actuellement ridiculement faible», a-t-il argumenté. Aujourd'hui, le système financier et bancaire algérien reste dominé par 6 grandes banques publiques dont une caisse d'épargne : BNA, BEA, BADR, BDL, CPA et CNEP. Les banques publiques jouent un rôle-clé en contrôlant une part importante du marché.

D'autres experts, à l'image de M. Abbas Amar, favorable à une réforme desdites banques, précise que leur rôle est ambigu. «Elles sont supposées être des sociétés commerciales dont l'objectif est la performance financière mais elles sont impliquées dans l'exécution de nombreux programmes gouvernementaux dont les coûts sont extraordinaires. Une clarification des rôles et des missions de ces banques est primordiale, un meilleur pilotage de leurs activités l'est également», explique l'expert financier. Rappelons qu'en 2005, le FMI, outre la privatisation des banques publiques, évoquait la nécessité d'améliorer l'environnement des opérations bancaires pour réduire des coûts d'intermédiation.

Aujourd'hui, la situation marquée notamment par la baisse des réserves de change et d'importants déficits, comme le souligne le PLF-2021, nécessite une meilleure efficacité.

Fouad Irnatene

Compte tenu de l'importance de leurs mauvaises créances et de leur faible rentabilité, «cette augmentation de capital sera très dilutive pour l'État qui ne devra pas la suivre». Selon lui, cette démarche d'ouverture est un très bon «argument» de dynamisation de la Bourse d'Alger. Elle pourrait, explique-t-il, «lui fournir les volumes de transactions et le surcroît de capitalisation qui la rendrait attractive pour les épargnants». Se donner comme objectif louable la diversification des ressources financières, passera, d'après M. Berkouk, outre cette privatisation partielle, redonnant vie à la Bourse d'Alger et développer la finance islamique (financement, épargne et assurance). Pour ce dernier point, il nécessite le «know how» au niveau des établissements bancaires et d'assurances. Il est technique et culturel». Enchaînant, l'expert affirme que le challenge de diversification des ressources financières demeure difficile «en raison de l'état dans lequel se trouve ce secteur clé de l'économie nationale.

Il a été laissé en jachère durant toutes les périodes où les hydrocarbures constituaient des ressources suffisantes pour couvrir les besoins du pays». En dépit des difficultés et obstacles à surmonter, «il faudra engager rapidement ces réformes vitales pour l'économie nationale», poursuit M. Berkouk. En effet, cette ouverture du capital des banques publiques s'avère impérative.

Les établissements concernés ont été marqués par la non

Mila production prévisionnelle de près de 146000 qx d'olives (DSA)



Les services agricoles de la wilaya de Mila prévoient une production oléicole d'environ 146.000 quintaux, au titre de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris lundi, des responsables locaux du secteur. Une surface de 12 118 ha est réservée à l'oléiculture à Mila dont 9.121ha productive devant réaliser 145.937 qx, a précisé, dans ce contexte, Salah Lahzaouala, un cadre à la DSA. Il a souligné qu'une quantité estimée entre 125.000 et 161.000 qx de la production oléicole prévue sera destinée à l'extraction de l'huile et permettant la production d'environ 2,2 millions de litres de l'huile d'olive, alors que le reste constitue l'olive de table, dont la cueillette bat son plein. Selon les données des services agricoles, jusqu'à la fin de la semaine passée, plus de 6.000 qx d'olives ont été récoltés sur une surface de 537 hectares. La même source a relevé une «légère augmentation» dans la production oléicole comparativement à la saison précédente au cours de laquelle une production de 143.593 quintaux a été réalisée dont 121.804 qx ont été destinés à la trituration. L'augmentation de la surface réservée à l'oléiculture a favorisé la hausse de la production, a estimé le même responsable qui a mis en avant les efforts déployés par l'État en la matière. Il a rappelé que la surface consacrée à cette filière est passée de .016hectares en 2000 à 12.118hectares en 2020.

A.O

Pétrole

Le Sahara Blend d'Algérie maintient sa 3e place du brut le plus cher de l'Opep en 2020

Le Sahara Blend, le brut de référence algérien a maintenu sa troisième place du brut le plus cher du panier des pétroles de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 2020, et ce, malgré un important recul, selon les données de l'Organisation. "La moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 64,20 dollars/baril en 2019 à 41,27 dollars en 2020 (jusqu'à octobre 2020), occupant la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep (13 bruts) en 2020, après l'Emirati Murban (42,31 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (41,59 dollars/baril)", précise l'Opep dans son dernier rapport mensuel. En 2019, le Sahara Blend a été le sixième brut le plus cher, après l'Angolais Girassol (66,11 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (65,74 dollars/baril), le Nigérien Bonny light (65,63 dollars/baril), le Saoudien Arab light (64,96 dollars/baril), et l'Emirati Murban (64,72 dollars/baril). Par rapport à l'année précédente, le panier de l'Opep (ORB) était en baisse de 23,34 dollars, ou 36,5%, de 63,91 dollars/b en 2019 à une moyenne de 40,57 dollars/b jusqu'à présent cette année, selon les chiffres de l'Organisation.

Un recul de 1,22 dollars le mois d'octobre

Sur le mois d'octobre dernier seul, les cours du brut algérien ont atteint 39,76 dollars le baril contre 40,98 dollars en septembre dernier, soit une baisse de 1,22 dollars, soit, 3,0 %. Cette baisse a touché toutes les valeurs du panier de l'Opep (ORB). Sur une base mensuelle, l'ORB a diminué de 1,46 dollars, ou 3,5%, pour atteindre une moyenne de 40,08 dollars/b. "La baisse de la valeur de l'ORB a été supérieure à autres références au comptant et à terme en raison



de la baisse des prix de vente officiels et des différentiels de pétrole brut pendant presque tous les grades", explique l'Opep. Ainsi, les composants du panier ouest et nord-africain à savoir, Bonny Light (Nigeria), Djeno (Congo), Es Sider (Libya) Girassol (Angola), Rabi Light (Gabon), Sahara Blend (Algérie) et Zafiro (Equatorial Guinea), ont chuté en octobre de 2,1%, en moyenne, à 38,48 dollars le baril.

Les autres bruts de l'Opep, à savoir, Arab Light (Arabie Saoudite), Basrah Light (Iraq), Iran Heavy (Iran) et Koweït Export (Koweït) ont chuté de 1,67 dollars, ou 4,0% en moyenne, pour s'établir à 40,39 dollars le baril.

L'Emirati Murban a diminué de 2,0%, en moyenne, pour s'établir à 41,06 dollars /b, tandis que le Merey, le brut de référence du Venezuela a le plus diminué, chutant de 1,99 dollars, soit 7,1%, en moyenne, pour se stabiliser à 26,23 dollars le baril.

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. La baisse du Sahara Blend et les autres composants de panier de l'Opep interviennent dans un contexte de chute des prix au comptant du pétrole brut qui ont re-

culé en octobre pour le deuxième mois consécutif, de même que les prix à terme.

"La reprise saine attendue de la demande mondiale de pétrole au 4ème trimestre de 2020 ralentissait et les débits mondiaux des raffineries est resté faible au milieu d'une deuxième vague sévère d'infections au COVID-19 dans plusieurs régions du monde", explique l'Organisation.

Les attentes d'une augmentation de l'offre de pétrole brut dans les mois à venir ont également pesé sur les prix au comptant, selon la même source. En novembre, le brut de l'Opep a débuté le mois à 35,89 dollars avant de s'établir entre 42 et 43 dollars.

Cette progression des prix de l'or noir intervient dans un contexte mondial d'espoir de reprise de la demande mondiale d'énergie affectée par la pandémie du Covid-19.

Cet espoir est nourri par l'annonce par le groupe pharmaceutique Pfizer que le vaccin développé avec l'allemand BioNTech contre le Covid-19 réduisait de 90% le risque de tomber malade du virus. Les prix restent aussi soutenus par la possibilité d'une nouvelle intervention des pays de l'Opep+ pour soutenir les prix et retrouver un équilibre du marché pétrolier.

A.R

Ouverture du capital des banques publiques

«Un très bon argument de dynamisation de la Bourse» selon l'expert Omar Berkouk

La diversification des ressources financières nécessitera un arsenal de mesures. Le ministre des Finances évoque à l'APN, lors des débats sur le PLF-2021, la promotion des rôles des banques dans l'accompagnement de l'investissement, ainsi que l'ouverture du capital des banques publiques. Joint hier par nos soins, Omar Berkouk, expert financier, précise, tout de go, que cette ouverture «devra se faire par augmentation de capital à la Bourse d'Alger. La difficulté sera la détermination de la valeur de ces banques, c'est à dire la qualité de leurs bilans». Compte tenu de l'importance de leurs mauvaises créances et de leur faible rentabilité, «cette augmentation de capital sera très dilutive pour l'Etat qui ne devra pas la suivre». Selon lui, cette démarche d'ouverture est un très bon «argument» de dynamisation de la Bourse d'Alger.

Elle pourrait, explique-t-il, «lui fournir les volumes de transactions et le surcroît de capitalisation qui la rendrait attractive pour les épargnants». Se donner comme objectif louable la diversification des ressources financières, passera, d'après M. Berkouk, outre cette privatisation partielle, redonnant vie à la Bourse d'Alger et développer la finance islamique (financement, épargne et assurance). Pour ce dernier point, il nécessite le «know how» au niveau des établissements bancaires et d'assurances. Il est technique et culturel». Enchaînant, l'expert affirme que le challenge de diversification des ressources financières demeure difficile «en raison de l'état dans lequel se trouve ce secteur clé de l'économie nationale. Il a été laissé en jachère durant toutes les périodes où les hydrocarbures constituaient des ressources suffisantes pour couvrir les besoins du pays». En dépit des difficultés et obstacles à surmonter, «il faudra engager rapidement ces réformes vitales pour l'économie nationale», poursuit M. Berkouk. En effet, cette ouverture du capital des banques publiques s'avère impérative.

Les établissements concernés ont été marqués par la non performance, ainsi qu'une série d'anomalies dominantes, dont l'écart des taux d'intérêt et de marges appliquées par rapport aux conditions de marché, un fort financement du cycle d'exploitation des entreprises publiques non fondé sur l'état de santé financière de ces entreprises, l'absence de la logique de performance et de la rentabilité et un manque de procédures opérationnelles. A ce sujet, Rachid Sekak, ancien directeur de la dette extérieure à la Banque d'Algérie, s'était dit favorable à une ouverture du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) et de la Banque de développement local (BDL). «Ces deux banques sont déjà les plus exposées à la concurrence du secteur privé. Et, une telle privatisation permettra d'alimenter la Bourse, dont la profondeur est actuellement ridiculement faible», a-t-il argumenté.

Aujourd'hui, le système financier et bancaire algérien reste dominé par 6 grandes banques publiques dont une caisse d'épargne : BNA, BEA, BADR, BDL, CPA et CNEP. Les banques publiques jouent un rôle-clé en contrôlant une part importante du marché.

D'autres experts, à l'image de M. Abbas Amar, favorable à une réforme des dites banques, précise que leur rôle est ambigu. «Elles sont supposées être des sociétés commerciales dont l'objectif est la performance financière mais elles sont impliquées dans l'exécution de nombreux programmes gouvernementaux dont les coûts sont extraordinaires. Une clarification des rôles et des missions de ces banques est primordiale, un meilleur pilotage de leurs activités l'est également», explique l'expert financier. Rappelons qu'en 2005, le FMI, outre la privatisation des banques publiques, évoquait la nécessité d'améliorer l'environnement des opérations bancaires pour réduire des coûts d'intermédiation.

Aujourd'hui, la situation marquée notamment par la baisse des réserves de change et d'importants déficits, comme le souligne le PLF-2021, nécessite une meilleure efficacité.

Fouad Irnatene

Pétrole par visioconférence

Une réunion technique consacrée à l'examen de l'évolution du marché

Les pays participants à la Déclaration de coopération (Doc) de l'Opep et non Opep ont tenu hier, par visioconférence une réunion technique consacrée à l'examen de l'évolution du marché pétrolier, a indiqué l'Organisation. "La 46e réunion du Comité technique conjoint (JTC) des pays participants à la Doc a eu lieu lundi par visioconférence. Le JTC conseille le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep et Non Opep (JMMC) sur l'évolution du marché pétrolier qui tiendra sa 24ème réunion mardi, 17 novembre 2020", a précisé l'Opep sur son compte twitter. Dans ses remarques liminaires, le secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo, a noté à l'occasion que la résurgence des infections de la Covid-19 et les nouvelles mesures de verrouillage en Europe continuent d'entraver la reprise du marché mondial de l'économie et du pétrole. Le SG de l'OPEP a relevé un point positif notamment après les progrès accomplis dans le développement de vaccins, exprimant son espoir que ceux-ci soient bientôt disponibles. Il a également, souligné la nécessité de rester vigilant et prêt à répondre aux changements des conditions du marché et de continuer à œuvrer pour une stabilité durable du marché pétrolier. "La

Déclaration de coopération (Doc) a résisté à l'épreuve du temps et a prouvé son objectif face à des défis de marché très différents", a-t-il souligné. Il, d'autre part, informé les délégués participant à cette réunion, des dialogues de haut niveau organisés par le secrétariat avec les principales parties prenantes, notamment la Russie, l'Inde, l'UE et le GECF. Ces réunions aident à renforcer la compréhension du marché du point de vue des producteurs et des consommateurs, a-t-il soutenu. "Le consensus sous-jacent de toutes les conversations au cours de ces réunions était la reconnaissance du fait que l'accord de l'Opep+ a joué un rôle essentiel dans la réduction de la volatilité tout au long des longs et difficiles mois de la crise pandémique, et a contribué à restaurer la stabilité et la confiance relatives du marché", a ajouté le même responsable. Certains observateurs s'attendent à ce que la réunion de demain recommande l'ajustement de l'accord sur la réduction de la production de pétrole signé en avril dernier. Dans ce contexte, le ministère de l'Energie a annoncé lundi la participation de Abdelmadjid Attar à la réunion du JMMC qui sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court

terme. Selon le ministère de l'Energie, les membres du JMMC auront, également à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Doc pour le mois d'octobre, tels qu'adoptés lors de la 10ème réunion ministérielle OPEP et non-OPEP du 12 avril 2020. En fin de la semaine écoulée, le ministre de l'Energie, président de la Conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar a déclaré que "l'OPEP reste déterminée à prendre les mesures appropriées, en coopération avec ses partenaires dans la Doc, d'une manière proactive et efficace. Cela inclut la possibilité de prolonger les ajustements de production actuels jusqu'en 2021, ainsi que d'approfondir ces ajustements, si les conditions du marché l'exigent". L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour répartis entre les différents signataires, sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021. Les réunions du JTC et de JMMC seront suivies par la 180ème réunion de la Conférence de l'OPEP le 30 novembre courant et de la 12ème réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP programmée pour le 1er décembre prochain, selon le planning de l'Organisation.

A.P

TIZI-OUZOU



Un concours pour la généralisation de la transcription en tamazight des plaques de signalisation à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, sera lancé incessamment par la commission culturelle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on appris, auprès de cette institution. L'objectif de cette compétition qui sera organisé avec la contribution de la cellule "tamazight" de la même institution élue est d'"encourager la promotion de Tamazight dans sa triple dimension linguistique culturelle et identitaire", a souligné à l'APS, son président par intérim, Ferhat Sadoud. Le règlement intérieur de ce concours, en voie d'élaboration au niveau de la commission culturelle, sera adressé à l'ensemble des assemblées communales et un programme de sorties par daïra sera

élaboré, à l'issue duquel "4 communes seront primées lors d'une cérémonie, qui sera organisée par l'APW le 12 janvier 2021", a-t-il ajouté. L'élue local a fait remarquer, par ailleurs, que cette initiative visant la promotion de tamazight s'inscrit dans la continuité de celles déjà lancées par l'APW, à l'instar de sa généralisation à l'intérieur de l'assemblée (APW), ainsi que sa consécration comme l'un des critères essentiels du concours du village le plus propre.

Pas moins de 67 infractions aux consignes de prévention

contre la propagation du coronavirus commises par les conducteurs de bus et taxis, ont été enregistrées à Tizi-Ouzou

durant la première décennie de ce mois de novembre, a rapporté vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya. Dans le même sillage, les opérations de contrôle des divers commerces, effectuées durant la même période, ont donné lieu au constat de 13 infractions d'insubordination aux mesures sanitaires, 122 mises en demeure écrites adressées aux commerçants en infraction et la fermeture immédiate de 37 commerces, cafés et restaurants, pour une durée de 05 jours. Par ailleurs, 138 infraction pour non port de masque de protection ont été, également, enregistrées et les auteurs verbalisés, ajoute la même source qui indique que 1078 opérations de sensibilisation à l'adresse des citoyens ont été menées de concert avec différents organismes et associations.

Ouargla/covid-19

DE NOUVELLES MESURES DE PRÉVENTION PRÉCONISÉES (WILAYA)



De nouvelles mesures ont été prises à Ouargla pour prévenir la propagation du coronavirus (Covid-19), a-t-on appris des services de la wilaya. Parmi ces mesures figurent la fermeture partielle (le week-end) de marchés quotidiens et hebdomadaires, à savoir Bouameur (chef-lieu), Ain El-Beida et Taibet, et la fermeture totale pour celui de Dziuoua (Nezla), et ce pour une période de 15 jours, a-t-on indiqué. L'activité de transport urbain des voyageurs publique et privée est également suspendue pendant les week-ends, alors que le transport public inter-wilayas vers et depuis Ouargla est interdit et que toute violation de cette mesure exposera le propriétaire à des sanctions, a-t-on ajouté. Un plan de contrôle a été mis en place en coordination avec les services compétents, afin de veiller à l'application de ces mesures anti-Covid-19,

a-t-on ajouté en précisant que le port du masque de protection et le respect des gestes barrières au niveau des espaces commerciaux, administrations publiques et moyens de transports reste obligatoire. Les services de la wilaya d'Ouargla invitent les citoyens à faire preuve de compréhension et de respect de ces mesures dans le souci de préserver la santé publique et de réduire la propagation du virus. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a arrêté dimanche une série de mesures "supplémentaires" dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, applicables à partir du mardi 17 novembre pour une durée de 15 jours. Il s'agit, entre autres, de la fermeture pour une période de quinze jours, de plusieurs espaces, tels que les salles omnisports, les maisons de jeunes et les cen-

tres culturels. Elles concernent aussi la limitation du temps d'activités pour différents commerces, dont le commerce d'appareils électroménagers, le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce de literies et tissus d'ameublement, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les lieux de concentration de commerces, les salons de coiffure pour hommes et pour femmes, les pâtisseries et confiseries. Pour les cafés, restaurants et fast-food qui sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures, ils doivent limiter leurs activités uniquement à la vente à emporter. La fermeture est applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile de 20h jusqu'à le lendemain à 5h.

ADRAR

Une école d'enseignement général, fruit d'un investissement privé

Une école d'enseignement général, fruit d'un investissement privé et première du genre dans le Grand sud, a été mise en service vendredi à Adrar. Ce projet, qui a généré 35 postes d'emplois, entre personnel pédagogique, administratif et autres professionnels, assure dans une première phase un enseignement dans les cycles préparatoire, primaire et moyen, en attendant l'intégration du cycle secondaire au début de la prochaine saison scolaire, a affirmé la promotrice du projet, Mme. Keltoum Ferdjani. L'école en question, couvrant une superficie de 1.000 m2 et pour laquelle a été consenti un investissement de près de 80 millions DA (réalisation, équipement et services), dispose de 20 classes, des laboratoires, ainsi que des salles d'informatique et de lecture et une autre pour les enseignants, a-t-elle fait savoir. En plus d'assurer la restauration et le transport aux élèves, elle comprend aussi une infirmerie, encadrée par des techniciens de la santé et une psychologue orthophoniste pour le suivi et l'accompagnement des élèves, surtout en cette conjoncture de pandémie du Covid-19, a ajouté Mme Ferdjani qui avait déjà ouvert en 2000 à Adrar un centre de formation professionnelle et de langues.

Tipasa

Les services de la wilaya de Tipasa ont pris une série de mesures préventives supplémentaires après la découverte de "nouveaux foyers" de la Covid 19, a-t-on appris vendredi de ces mêmes services. Il s'agit de trois décisions stipulant d'"empêcher l'accès à la forêt de Saïdia dans la commune de Bouharon", "la fermeture de l'espace de plaisance au port de Tipasa" et "la suspension du transport urbain de personnes durant les week-end". L'objectif de ces décisions est d'éviter la propagation du Coronavirus, ont expliqué les services de la wilaya. Il est souligné que toute personne ne se soumettant pas aux nouvelles décisions est passible de sanctions. A.HAKIM

Constantine

Lutte contre la drogue

La brigade de lutte contre la drogue de la police judiciaire de Constantine a saisi pas moins de 2145 gélules de comprimés psychotropes et arrêté un repris de justice, a-t-on appris vendredi de la Cellule Communication de ce corps de sécurité. La même source a indiqué que cette opération a été rendue possible grâce aux informations parvenues à ses éléments, dénonçant un trafiquant de stupéfiants. Après avoir perquisitionné sa résidence dans le quartier Al-Ikhwa de Bouchaama (Bab Al-Qantara), les agents de sécurité ont découvert les stupéfiants saisis et arrêté le trafiquant âgé de 29 ans, qui sera jugé selon la loi en vigueur.

Tissemsilt

180 kg de viande blanche saisi

Les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt ont procédé à la saisie de 180 kg de viande blanche (poulet) impropre à la consommation humaine, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité. Selon la même source, la quantité de viande a été saisie à l'intérieur d'un véhicule utilitaire au centre ville de Tissemsilt, et après avoir examiné la marchandise transportée, il s'est avéré qu'elle n'était pas conforme aux conditions d'hygiène. Conformément aux procédures légales, la quantité de viande saisie a été détruite et une action en justice a été déclenchée contre le propriétaire du véhicule qui sera déféré devant l'autorité judiciaire régionale compétente.

Corne de l'Afrique La FAO appelle à soutenir de toute urgence la lutte contre la recrudescence de criquets pèlerins



La situation actuelle relative au Criquet pèlerin reste extrêmement alarmante et représente une menace sans précédent pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans la Corne de l'Afrique. Cette situation sera encore exacerbée par une nouvelle reproduction qui a démarré, ce qui entraînera davantage d'infestations acridiennes.

Le criquet pèlerin est considéré comme le ravageur le plus destructeur au monde. Un essaim d'un kilomètre carré peut consommer la même quantité de nourriture en un jour que 35 000 personnes.

« La recrudescence de criquets pèlerins risque d'engendrer une crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique. Il est urgent de financer la lutte contre l'épidémie afin de protéger les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, » a indiqué QU Dongyu, Directeur général de la FAO.

L'épidémie acridienne est la pire que l'Éthiopie et la Somalie aient connu en 25 ans et la pire au Kenya en l'espace de 70 ans.

-Kenya. Des essaims immatures continuent à arriver dans le nord-est et à se déplacer dans les régions du nord et du centre, ayant envahi 13 comtés jusqu'à présent. Certains essaims ont commencé à pondre des œufs qui éclore début février et de nouveaux essaims pourraient commencer à se former début avril dans les comtés du nord. Bien que quelques essaims aient atteint la vallée du Rift, ils vont probablement rester dans les zones septentrionales. Des opérations de lutte aérienne et terrestre sont en cours mais nécessitent un renforcement. On s'attend à de nouveaux déplacements à Turkana et dans les comtés du centre.

-Éthiopie. Des essaims continuent à être présents dans toutes les zones de l'est, y compris l'Ogaden, tandis que certains essaims continuent à se déplacer vers le sud et dans la vallée du Rift. Une autre génération de reproduction augmentera ultérieurement les effectifs acridiens. Les opérations de lutte aérienne et terrestre sont en cours mais nécessitent un renforcement.

-Somalie. Dans le nord-est, des bandes larvaires sont présentes et des essaims sont en ponte, où des éclosions et une formation de nouvelles bandes larvaires sont imminentes. D'autres essaims ont été signalés dans le sud près de la frontière avec le Kenya.

-Soudan du sud et Ouganda. Les essaims les plus proches se trouvent à environ 200 km du Kenya, quelques-uns pourraient apparaître à tout moment au cours des prochains jours dans l'extrême sud-est du Soudan du sud et, à une moindre échelle, dans le nord-est d'Ouganda.

-En plus de la Corne de l'Afrique, il existe d'autres plusieurs zones sensibles où d'importantes infestations acridiennes se développent.

-Djibouti. Quelques essaims ont été signalés près d'Ali Sabieh et de la frontière avec l'Éthiopie. Plus de détails sont attendus.

-Érythrée. Des opérations de lutte terrestre sont en cours contre des groupes larvaires qui effectuent leur maturation et forment des groupes d'ailés sur la côte septentrionale et centrale. Au moins un essaim est arrivé sur la côte méridionale, près d'Assab le 20 janvier, en provenance du Yémen et de l'Éthiopie.

-Soudan. Les infestations acridiennes augmen-



tent sur la côte de la mer Rouge, où des bandes larvaires se sont formés et des essaims matures sont en ponte. Des opérations de lutte aérienne et terrestre sont en cours.

-Oman. Des opérations de lutte terrestre se poursuivent contre des bandes larvaires et plusieurs essaims dans le nord-est. Quelques petits essaims ont migré en direction sud le long de la côte orientale, atteignant Salalah.

-Arabie saoudite et Yémen. Des bandes larvaires se sont formées le long des plaines côtières de la mer Rouge, de Jeddah à Hodeidah, beaucoup d'entre eux ont effectué leur maturation et ont formé des groupes d'ailés immatures qui sont en maturation. Des essaims immatures se sont formés au Yémen sur la côte et certains se sont déplacés vers les hautes terres. Une autre génération de reproduction entraînera une ultérieure augmentation des effectifs acridiens. Des opérations de lutte aérienne et terrestre sont en cours en Arabie saoudite, tandis qu'une lutte terrestre limitée a été réalisée au Yémen.

-Iran. On pense que la reproduction des essaims est en cours le long de certaines zones de la côte méridionale.

-Inde/Pakistan. Des opérations de lutte se poursuivent contre les essaims résiduels issues de la reproduction estivale le long des deux côtés de la frontière.

Le Directeur général exhorte à intensifier les efforts afin d'empêcher une crise humanitaire. La FAO a déjà réussi à mobiliser 15,4 millions de dollars sur les 76 millions de dollars requis pour les trois pays mais prévoit que les besoins vont augmenter et que l'épidémie se propagera vers d'autres pays.

A l'occasion d'une réunion d'information informelle organisée au siège de l'agence des Nations Unies à Rome, M. Qu a fait savoir aux représentants des pays membres de la FAO que l'agence des Nations Unies avait mobilisé du personnel et des ressources en vue d'endiguer l'épidémie et qu'elle travaillait de près avec les gouvernements et les partenaires dans les régions où la sécurité alimentaire est déjà très fragile.

« La rapidité d'intervention et les lieux de l'intervention sont fondamentaux. J'espère que nous allons pouvoir travailler assidûment jour et nuit afin que les agriculteurs ne perdent pas leurs récoltes », a déclaré M. Qu.

Les pâturages et les terres arables ont déjà été gravement ravagés en Éthiopie, au Kenya et en Somalie et les conséquences pourraient être importantes pour cette région où près de 12 millions de personnes sont en situation de très grande insécurité alimentaire et où la survie de bon nombre d'entre elles dépend de l'agriculture. Le personnel de la FAO est sur place pour apporter son aide lors des opérations de surveillance et pour lancer des initiatives visant à protéger les moyens d'existence, surtout auprès des populations qui font déjà face à une situation d'insécurité alimentaire grave.

Selon la dernière mise à jour de la FAO sur la recrudescence du criquet pèlerin, la situation actuelle s'aggravera lors de la prochaine vague de reproduction qui donnera lieu à une nouvelle infestation acridienne en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. Le Soudan du Sud et l'Ouganda sont également visés par le risque d'infestation.

La FAO travaille en étroite collaboration avec ces pays ainsi qu'avec les pays voisins, à savoir Djibouti et l'Érythrée, et opère un suivi de la situation à Oman, en Arabie saoudite, au Soudan et au Yémen.

« Nous devons agir immédiatement car les criquets pèlerins n'attendent pas, ils ne vont pas tarder à arriver et ils causeront des ravages », a déclaré Mme Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO en charge de la Division climat et ressources naturelles. « Nous devons répondre à l'urgence tout en réfléchissant à des solutions pour garantir les moyens d'existence sur le long terme, » a-t-elle ajouté.

Selon le service d'information sur le criquet pèlerin de la FAO, la situation est extrêmement alarmante et elle s'aggravera du fait des nouvelles infestations prévues début avril.

En ce qui concerne le Kenya, de grands essaims, atteignant jusqu'à 60 km de long et 40 km de large, ont envahi toutes les régions au nord du pays ainsi que plusieurs départements dans les zones centrales en moins d'un mois, causant d'importants dommages aux cultures et au bétail qui ont été privés de leurs pâturages. À ce jour, presque 13 départements ont été touchés au Kenya.

Les évaluations du gouvernement éthiopien indiquent que les exploitants agricoles du pays ont perdu 90 pour cent de leurs cultures.

Selon les prévisions, une nouvelle génération de criquets pèlerins devrait émerger en février et de nouveaux essaims devraient se former début avril, au moment de la nouvelle saison des plantations. À cette époque, les vents saisonniers souffleront vers le nord, et il est donc probable que les essaims nouvellement formés au Kenya envahiront à nouveau l'Éthiopie et la Somalie et migreront vers d'autres zones du Soudan du Sud et du Soudan.

L'augmentation de leur nombre est source d'une vive inquiétude au nord du Kenya car les essaims ne sont qu'à 200 kilomètres des frontières sud-soudanaises et ougandaises. Dans ces deux pays, les dernières invasions acridiennes remontent à 1961. La recrudescence du criquet pèlerin représente une menace sans précédent pour la sécurité alimentaire et pour les moyens d'existence et pourrait se transformer en une épidémie régionale qui entraînerait de nouvelles souffrances et de nouvelles vagues de déplacement.

Au Soudan du Sud, où l'insécurité alimentaire a d'ores et déjà atteint un niveau d'urgence dans de nombreuses régions du pays, les criquets pèlerins pourraient détruire les pâturages et les cultures et provoquer une nouvelle détérioration de la situation alors que celle-ci est déjà alarmante.

La FAO met en garde contre une menace sans précédent pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé l'alerte face au nombre croissant de criquets pèlerins qui représentent une menace extrêmement inquiétante et sans précédent pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dans la Corne de l'Afrique.

Selon la dernière mise à jour de la FAO sur la recrudescence du criquet pèlerin, la situation actuelle pourrait s'aggraver car la nouvelle vague de reproduction va amplifier l'épidémie acridienne en Éthiopie, au Kenya et en Somalie.



L'Ouganda et le Soudan du Sud sont menacés et les risques concernent aussi les nouveaux essaims qui se forment en Arabie saoudite, en Érythrée, au Soudan et au Yémen. « Des essaims de criquets pèlerins ont commencé à déposer leurs œufs et une nouvelle vague de reproduction va engendrer une augmentation du nombre d'acridiens », a dit M. Keith Cressman, Fonctionnaire principal en charge des prévisions acridiennes à la FAO. « Des efforts urgents doivent être faits pour les empêcher de se multiplier, et pour protéger les moyens d'existence des agriculteurs et des éleveurs ». C'est l'épidémie de criquets pèlerins la plus grave jamais vue dans la région depuis des décennies. Des dizaines de milliers d'hectares de terres cultivées et de pâturages ont été ravagés en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, avec des conséquences potentiellement très graves dans une région où 11,9 millions de personnes sont déjà en situation d'insécurité alimentaire.

Leur potentiel destructeur est énorme. Un essaim acridien d'un kilomètre carré est capable de manger en un jour la même quantité de nourriture que 35 000 personnes. Au Kenya, des essaims immatures se déplacent à travers les régions du nord et du centre et ont envahi 13 pays. Certains essaims ont commencé à déposer des œufs qui devraient éclore début février et de nouveaux essaims se formeraient ainsi début avril. Des essaims sont présents en Éthiopie orientale et continuent à évoluer vers le sud et jusqu'à la vallée du Rift où une nouvelle génération de criquets pèlerins feront sans doute d'autres ravages. En Somalie, les essaims sont présents et se reproduisent au nord-est ainsi qu'au sud, près de la frontière avec le Kenya. Comme leur nombre ne cesse d'augmenter, une forte inquiétude a gagné le Soudan du Sud et l'Ouganda qui sont eux aussi menacés puisque certains essaims qui se trouvent au Kenya sont à 200 kilomètres seulement de leurs frontières.

La FAO collabore de manière étroite avec les gouvernements et les partenaires, en soutenant les opérations de contrôle et en déployant les efforts nécessaires afin de protéger les moyens d'existence et d'aider les populations affectées sur le long terme.

De vastes interventions terrestres et aériennes sont attendues de toute urgence afin de détecter et de ré-

duire la quantité d'acridiens avant qu'ils ne se propagent davantage. La FAO a évalué à 70 millions USD l'aide nécessaire pour mener les opérations de contrôle et prendre les mesures nécessaires pour protéger les moyens d'existence et éviter que la situation de la sécurité alimentaire ne se détériore.

Biologie du criquet pèlerin

Les criquets font partie de l'ordre des orthoptères, qui réunit plus de 15 000 espèces réparties à travers le monde, principalement dans la zone intertropicale. Ils comptent parmi leurs proches cousins des insectes qui ressemblent à s'y méprendre à de petits bâtons, les phasmes, et d'autres, les phyllies, qui sont fort difficiles à distinguer des feuilles tant leur corps est aplati et leurs ailes nervurées. Les forficules, ou dermaptères, plus couramment appelés « perce-oreilles », sont également leurs parents, de même que les mantes religieuses, qui guettent leurs proies à l'affût, et les blattes, ces insectes nocturnes appelés aussi « cancrelats » ou « cafards », ou encore les termites, aux mœurs sociales très élaborées, et, bien sûr, les grillons ou les sauterelles, avec qui on les confond souvent. Tous ces insectes, groupés dans le super-ordre des orthoptéroïdes, ont des pièces buccales broyeuses et, à l'extrémité de l'abdomen, des appendices particuliers – les cerques – qui jouent un rôle lors de l'accouplement. Les juvéniles ressemblent aux adultes, mais en miniature : ce sont des insectes à métamorphose incomplète (ils sont dits « hétérométaboles »).

Les criquets, comme la plupart de ces insectes, ont dû connaître de profondes modifications depuis leur apparition sur Terre, mais il est très difficile de suivre leur évolution. On pense que, dès le dévonien ou le carbonifère inférieur, c'est-à-dire il y a entre 400 000 et 365 000 millions d'années, leurs ancêtres devaient posséder des pattes postérieures adaptées au saut. Et il est sûr que ce type de locomotion a influé considérablement sur la forme du corps et des ailes au cours des diverses ères géologiques, donnant sans doute plusieurs lignées.

D'après la distribution des espèces actuelles, on estime que de nombreux criquets seraient originaires du Gondwana, ce grand continent du milieu du mésozoïque (ère secondaire) à partir duquel se sont

formées l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Australie actuelles. Mais on n'a retrouvé aucun fossile datant d'avant le début du tertiaire, voici quelque 65 millions d'années. Aujourd'hui, les criquets comptent quelque 10 000 espèces, les unes solitaires et inoffensives, les autres, comme le criquet pèlerin, susceptibles de pulluler et de commettre de terribles ravages sur la végétation et les cultures.

Le criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*), appelé aussi sauterelle tigre, est une espèce d'insectes orthoptères caelifères de la famille des Acrididae, sous-famille des Cyrtacanthacridinae et de la tribu des Cyrtacanthacridini.

Les essaims de criquets pèlerins sont depuis des siècles une menace pour la production agricole en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Les moyens de subsistance d'au moins un dixième de la population mondiale peuvent être affectés par cet insecte vorace. Le criquet pèlerin est potentiellement le plus dangereux des criquets ravageurs en raison de la capacité des essaims de voler rapidement sur de grandes distances. Il a de deux à cinq générations par an. La dernière grande infestation par le criquet pèlerin en 2004-2005 a provoqué des pertes significatives de la production agricole en Afrique de l'Ouest et a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire dans la région. Bien que le criquet pèlerin à lui seul ne soit pas responsable de famines, il peut en être un facteur déterminant.

Pesant 2 g à peine, le criquet pèlerin menace la sécurité alimentaire de nombreuses parties du monde. Phytophage incorrigible, il se distingue par un vol au long cours et des essaims de plusieurs millions d'individus qui traversent plusieurs pays. Chaque jour, la quantité de graines, de fruits et de feuilles qu'il consomme est sensiblement égale à son propre poids. Le criquet femelle est capable d'engendrer 300 larves depuis l'âge adulte jusqu'à sa mort.

La pluviométrie de l'été scelle le destin des futures générations de criquets pèlerins. Les pontes battent leur plein après une grosse averse. Les femelles déposent leurs œufs dans un sol sablonneux sans couvert végétal à une profondeur de 5 à 10 cm. La durée d'incubation des œufs est normalement comprise entre 12 et 20 jours. Ce délai écoulé, de l'oothèque éclosent de jeunes larves dépourvues d'ailes qui passeront par 5 ou 6

métamorphoses avant d'atteindre leur taille finale d'adulte. La vitesse de développement larvaire est fonction de la végétation et de la température de l'air.

Si les pluies font pousser suffisamment de feuillage pour permettre aux populations larvaires de se ravitailler, ces dernières mettront moins de 25 jours pour accomplir leur imago. En revanche, faute d'humidité ou en présence d'une température inférieure à 25 °C, la croissance biologique sera mise en veilleuse pendant 3 mois. Dans les pays chauds au climat subaride ou désertique, les précipitations exceptionnelles peuvent amener jusqu'à 3 ou 4 générations de criquets pèlerins en une seule année.

Le passage de la forme solitaire à la forme grégaire

Lorsqu'un nombre important de criquets pèlerins cohabitent dans un même endroit, une étrange attitude s'installe entre eux. Au contact de leurs congénères, les criquets vont fusionner et se comporter comme une armée unique et solidaire. Le passage du stade solitaire au stade grégaire se manifeste par un changement de couleur. Des larves présentant une tache pigmentaire noire, des juvéniles de couleur rosâtre et des ailes matures à la teinte franchement jaune sont les signes avant-coureurs d'une invasion imminente.

Le processus de grégarisation s'opère spontanément en quelques heures. Cela étant, le déclenchement du comportement grégaire ou solitaire est un casse-tête auquel se heurtent les acridologues jusqu'à ce jour. Est-ce que le regroupement survient à partir d'une densité excédentaire de criquets dans un espace restreint ? Comment les solitaires arrivent-ils à voler de nuit et à localiser les touffes de végétation dans l'obscurité ? Quels sont les facteurs de cohésion des grégaires ? Mystère non élucidé, la formation des essaims de criquets est un sujet de recherche passionnant pour les scientifiques alors qu'elle tient constamment en haleine les petits agriculteurs du Sahel, de l'Europe du Sud et de la Méditerranée.

La question acridienne figure au centre du débat sur le changement climatique. Dans les pays tempérés, il est clair que les mois d'été seront plus longs et chauds que par le passé. D'après Curtis Deutsch, un professeur d'écologie à l'Université de Washington, le réchauffement de la planète aura pour effet d'accroître la densité et l'appétit des populations de ravageurs.

Le premier argument repose sur l'idée que la digestion des calories sera plus rapide par suite d'une dépense d'énergie supérieure, d'où des insectes au comportement plus vorace. Le second argument est d'ordre biologique : les pluies torrentielles et les hautes températures conféreront aux insectes nuisibles une condition favorable pour muer, pondre et se reproduire, le cycle biologique sans interruption.

Avec une hausse de la température terrestre de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, les scientifiques prévoient une baisse des récoltes de l'ordre de 46 % pour le blé, contre 19 % et 31 % pour le riz et le maïs, suite aux attaques des prédateurs des cultures, comme le criquet pèlerin.

k.Amel

Pourquoi a-t-on les pieds froids ?



Vos pieds restent glacés malgré les trois paires de chaussettes que vous avez enfilées ? Ce désagrément, qui touche principalement les femmes, a plusieurs explications. Les pistes et conseils pour y remédier.

Comme les mains, les pieds sont situés aux extrémités du corps, loin de la pompe cardiaque qui alimente les différents organes. Or, quand il fait froid, le corps dirige en priorité le sang vers les organes vitaux (cœur et cerveau), délaissant pour partie les organes périphériques. De plus, pour garder une maximum de chaleur, les artères les plus proches de la peau se resserrent, ce que l'on appelle vasoconstriction. Chez certaines personnes souffrant d'une mauvaise circulation, ce phénomène se produit même quand il fait relativement chaud. D'autres causes peuvent être à l'origine des pieds froids :

- syndrome de Raynaud (trouble chronique de la circulation du sang) ;
- hypothyroïdie (ralentissement du métabolisme) ;
- diabète (lésions nerveuses dans les pieds) ;
- hyperhydrose (transpiration excessive) ;
- maladie artérielle périphérique (rétrécissement des artères par athérosclérose ou sténose) ;
- tabagisme (mauvaise oxygénation du sang) ;
- sédentarité excessive.

Pourquoi les femmes ont-elles plus les pieds froids ?

Les femmes souffrent davantage de problèmes de circulation. Le syndrome de Raynaud touche par exemple deux fois plus les femmes que les hommes. D'autre part, elles ont proportionnellement moins de masse musculaire. Or, ce sont les muscles qui produisent la chaleur. La masse grasseuse protège bien le corps contre le froid, mais il y en a peu sur les pieds.

Pieds froids : comment y remédier ?
À l'extérieur :

appliquer une crème anti-froid avant de sortir ;
porter des chaussettes chaudes qui évacuent la transpiration (coton, laine, Gore-Tex...) ;
porter des semelles isolantes (feutre et aluminium) ;
mettre un bonnet : la tête est une importante source de déperdition de chaleur ;
éviter les changements brutaux de température.

À l'intérieur :

bouger régulièrement les pieds pour relancer la circulation sanguine : par exemple, faire rouler une balle de tennis sous le pied ou marcher sur la pointe des pieds ;
faire un bain de pieds (maximum 36 °C) ;
boire une boisson chaude ;
mettre une bouillotte sur les pieds (pas trop chaude).

Faire un régime

Naturellement vôtre : « Le meilleur régime est le non-régime » Dans ce nouvel épisode de « Naturellement vôtre », le nutritionniste Arnaud Cocaul partage son avis sur les régimes. Sont-ils bons ou mauvais ? Selon lui, le meilleur régime n'est pas celui basé sur la restriction mais sur le contrôle des quantités. Dans l'usage courant, faire un régime désigne un plan ou un mode alimentaire spécifique que l'on va suivre sur une durée déterminée afin de perdre du poids. Mais le régime a beaucoup d'autres définitions dans le domaine de la santé. Un régime peut très bien définir un style alimentaire qui sera suivi toute l'année avec ou sans règles. On peut aussi suivre un régime thérapeutique dans le cadre d'une maladie spécifique telle que le diabète ou l'insuffisance rénale. Pour cela, on fait généralement appel à un(e) diététicien(ne) pour un rééquilibrage alimentaire. Mais alors, de quoi parlons-nous ici ? Eh bien, du régime en tant que « style alimentaire ». En effet, si l'on veut espérer trouver le bon régime, il faut oublier le simulacre du régime idéal avec des interdits. Il faut se poser les bonnes questions et nous allons voir lesquelles.

Faire un régime, est-ce se restreindre ?

Qu'est-ce que j'aime manger ? C'est le point central. Personne n'aime manger des aliments dont le goût déplaît. Vous devez réfléchir à ceux que vous aimez et les privilégier dans votre alimentation. Bien sûr, il ne faut pas y voir l'éloge des aliments ultratransfor-

més, souvent appréciés de tous pour leur saveur et leur texture exacerbées. Il est préférable de faire son choix parmi les produits bruts. De plus, il faut être curieux. N'hésitez surtout pas à goûter régulièrement des aliments que vous n'aimez pas dans diverses préparations et à aller vers la nouveauté. Cela ne pourra qu'élargir le champ des possibles dans votre assiette.

Qu'est-ce qu'une alimentation équilibrée ?

C'est la formule un peu passe-partout. Pour bien manger, il faut avoir une « alimentation équilibrée ». Mais que signifie manger équilibré ? Plusieurs choses sont à retenir. Tout d'abord manger équilibré, c'est apporter à notre organisme tous les nutriments dits essentiels, c'est-à-dire ceux qu'il ne sait pas produire de manière endogène tels que les vitamines, certains acides aminés, certaines graisses. Mais personne n'est généralement assez averti pour savoir dans quels aliments se trouve tel ou tel nutriment. L'alimentation équilibrée est donc un concept qui permet à tout un chacun d'apporter suffisamment de calories à son organisme pour subvenir à l'activité de son métabolisme et aux réactions biochimiques qui se déroulent en son sein. Pour manger équilibré, il faut donc consommer des aliments de tous les groupes alimentaires (ou presque), en privilégiant fortement les aliments bruts et en variant le plus possible.

B.Meriem

Favoriser le bouche à oreille

Le bouche à oreille qui se transforme en chiffre d'affaires fait rêver plus d'un entrepreneur dans ce monde complètement saturé en informations. Il est l'un des premiers facteurs de développement, de visibilité et de notoriété des entreprises notamment depuis l'apparition du web 2.0 où le client/prospect n'hésite plus à donner son avis et à influencer.

S'il se fait de manière spontanée dans bon nombre de cas, le bouche à oreille peut être provoqué par l'entreprise. Attention à ce que cette implication s'avère positive car au moindre faux pas, vous risquez d'obtenir le résultat contraire.

Les règles d'un bouche à oreille positif

- Votre produit facilite la vie de vos clients. Une innovation qui apporte un plus dans la vie des consommateurs se remarquent vite. Il s'agit souvent du premier facteur qui permet que votre produit/service se fasse rapidement connaître et que chacun en parle spontanément.
- Une qualité irréprochable. Personne n'a envie de parler en bien d'un produit / service médiocre et encore moins de le recommander et de vanter ses mérites. Pour faire l'objet d'un bouche à oreille, vous devez avant tout fournir de la qualité qui suscite le désir de vous recommander.
- La valorisation du client. Un client dont vous faites l'éloge et notamment les « early adopters » peuvent vous recommander pour montrer qu'ils sont les premiers à tester votre produit ou service, surtout si vous évoquez leur nom. N'hésitez pas à souligner qu'ils vous sont indispensables et que leurs retours vous permettent d'exister.
- Les témoignages clients. Les témoignages clients rassurent. Montrer que vous êtes à l'écoute de vos clients peut attirer l'attention de leurs proches et de leurs communautés notamment s'ils décident eux-mêmes de leur relayer votre communication.
- La création d'une communauté. De nombreuses entreprises sélectionnent des ambassadeurs qui sont en général leurs meilleurs

clients. Ils possèdent un statut spécifique qui leur donne parfois des avantages et ils sont particulièrement écoutés par les entreprises. Ceux-ci sont en général les premiers à transmettre des réflexions positives notamment si leurs idées sont prises en compte.

- Une expérience unique. Vous pouvez par exemple mettre en place un événement original qui va marquer les esprits. Pour cela, vous pouvez changer de cadre ou faire en sorte que votre produit / service soit particulièrement mis en valeur lors d'un événement. Plus l'expérience est originale, plus elle fera parler d'elle.

- La relation client au centre. Cela pourrait apparaître comme un slogan d'une entreprise mais il s'agit de prendre réellement en compte les demandes de vos clients. Pour cela, vous devez optimiser votre délai de réponses et rapidement corriger le tir si votre prestation / service n'est pas à la hauteur des attentes. Rien de pire qu'un mauvais service après-vente

- La prise en compte de l'avis de vos clients. Vos clients sont vos meilleurs conseillers quand il s'agit d'améliorer votre produit / service. N'hésitez donc pas à les associer à vos améliorations et à les informer. N'oubliez pas de les remercier. Un simple e-mail leur fera plaisir.

- Soyez présent sur les réseaux sociaux. Si une personne devient fan de votre marque, elle pourra relayer aisément vos informations et aura tendance à partager lorsqu'elle trouvera qu'un de vos posts attirent son intérêt. N'hésitez pas à leur demander de commenter et à identifier les personnes influentes qui sont fans de votre marque.

- La recommandation des clients satisfaits. Pour obtenir des recommandations, vous pouvez tout simplement demander à vos clients satisfaits de l'exprimer en leur donnant une plus-value, par exemple en leur offrant vos dernières innovations / services. Ils pourront ainsi tester vos nouvelles fonctionnalités. Vous pourrez ensuite échanger avec eux sur les nouvelles fonctionnalités et leur demander s'ils ont des suggestions à apporter sur la qualité de vos services.

Les étiquettes en entreprise



S'il existe un matériel imprimé qui a sa juste place, ce sont bien les étiquettes. La possibilité de personnaliser celles-ci. Personnaliser et commander des étiquettes est devenu un jeu d'enfant et marquer les valeurs de ses entreprises sur elles ou des stickers est devenue monnaie courante dans bon nombre d'entreprise qui cherche à propager la culture de l'entreprise. Il en est de même pour finaliser un cadeau, une étiquette dorée ou argent comme le « plaisir d'offrir » finalise l'emballage et crée un lien subtil avec le client. La décoration des entreprises n'en est pas exempte puisqu'il n'est plus rare de voir coller sur des murs de nombreux messages destinés à favoriser l'esprit d'équipe, la diffusion des valeurs ou à égayer un

lieu. Les lieux austères ne sont plus à la mode et la communication par l'image est devenue à la mode. Nombreux murs d'entreprise, grâce aux impressions de paysages du monde entier, suggèrent une impression de détente ou de sérénité. Les collaborateurs en ont souvent friands car ils leur rappellent les vacances.

Bien entendu, les étiquettes continuent de jouer ses rôles anciens liés à l'organisation ou encore l'inventaire afin de référencer les produits par l'intermédiaire de code-barre ou de numérotation ou encore à se mettre en conformité. La possibilité de coller des étiquettes restent une pratique des entreprises pour se protéger par exemple contre le vol.

Les cascades d'Oued El-Bared à Sétif

LE CHARME ENVOÛTANT D'UN SITE PARADISIAQUE

Il suffit juste de quitter la localité de Tizi N'Bechar (34 km au nord de Sétif) et de parcourir quelques centaines de mètres vers l'est, sur le chemin de wilaya (CW) no 137-A, une route sinueuse qui relie la commune sus-nommée et celle d'Oued El-Bared, pour être saisi par la beauté époustouflante du décor.

La verdure est bientôt supplantée par un paysage montagneux sur lequel semble veiller le majestueux massif des Babors, à la surface duquel s'accrochent des buissons d'orophyte; une plante endémique propre aux forêts humides de cette région.

Après un peu plus de dix kilomètres de lacets, une plaque indique, vers la gauche, les cascades d'Ouled Ayad, un site niché à trois kilomètres de là, au pied du versant Ouest de l'imposante chaîne des Babors où le silence n'est rompu que par le bruit si distinctif des chutes d'eau dévalant en flots discontinus la paroi abrupte et très escarpée de la montagne. En contrebas, comme lovés au pied de l'escarpement rocheux, apparaissent de nombreux rochers au milieu desquels serpente, venue des cimes vertigineuses des Babors, une eau pure et presque glacée, même au plus fort de l'été, formant, ici et là, de minuscules lacs limpides où de nombreux jeunes gens n'hésitent pas, durant la saison chaude, à piquer une tête.

Un spectacle sauvage et saisissant qui laisse le visiteur sans voix, surtout lorsque le lieu est admiré depuis les hauteurs. Cette vue plongeante requiert néanmoins du souffle et des muscles, car il faut gravir toute une série d'escaliers. Mais le jeu en vaut la chandelle. Et puis, la beauté prodigieuse du site fait oublier la fatigue.

Les férus de randonnées pédestres, les amoureux de la nature, les sportifs désireux de s'oxygéner et les familles en quête de moments de villégiature trouvent invariablement leur bonheur au pied des cascades d'Ouled Ayad au panorama si apaisant, propice à la méditation et au ressourcement, loin du vacarme des villes. Jusqu'aux années quatre-vingt, ce sont les eaux d'Oued El Bared qui approvisionnaient la ville de Sétif et des environs en eau potable. Une eau pure et fraîche d'une grande qualité dont les personnes âgées de la région se souviennent avec beaucoup de nostalgie.

De multiples atouts pour le tourisme de montagne

«A cette époque, nous n'avions pas besoin d'acheter de l'eau minérale pour étancher notre soif avec une eau pure, claire et exempte de tout parasite», lance, dans un soupir, Aïcha Berrahmoune, une septuagénaire au visage parcheminé mais à l'esprit vif, restée fidèle à la mlaya noire qui faisait le charme des femmes de sétif. «Aujourd'hui, l'eau a beaucoup perdu de sa limpidité et a pris un goût bizarre, si bien que l'on ne s'en sert plus que pour la lessive, la vaisselle et les autres tâches ménagères», regrette la vieille Aïcha.

En raison de l'impact sur le système immunitaire La Covid-19 accentue la souffrance des diabétiques



Le Dr M'hamed Kouache affirme, dans une déclaration à El Moudjahid, que la situation épidémiologique a accru les craintes des diabétiques d'être infectés par la Covid 19, soulignant l'importance de la prévention pour éviter les complications qui peuvent affecter leur système immunitaire. Le praticien précise que la propagation du diabète dans toutes les sociétés n'est plus limitée aux pays riches, ni aux adultes seulement, même les enfants ne sont pas épargnés. «Le diabète est considéré comme une maladie non dangereuse, à condition que l'équilibre et la stabilité de la glycémie soient assurés par une alimentation appropriée, une surveillance médicale constante et l'activité physique», indique-t-il. Face à la pandémie que connaît l'Algérie, à l'instar du monde entier, cette maladie doit être traitée avec prudence afin d'éviter des complications qui affecteraient le système immunitaire, tels les rhumes sévères, les maladies cardiaques et rénales, l'arthrite, ainsi que les troubles de la vision et les infections cutanées. Le Dr

Kouache explique que le déséquilibre glycémique réduit le taux de guérison de diverses maladies et contribue à la prolifération des bactéries et virus, ce qui constitue une réelle menace au vu de la situation épidémiologique que vit l'Algérie. «Le diabète déséquilibré augmente la gravité et l'agressivité du virus Covid-19, car cela réduit le taux de rétablissement et la vitesse de réponse du corps au protocole de traitement», souligne-t-il. Quant aux moyens de prévention contre le Covid-19, les mêmes mesures appliquées par le commun des mortels doivent être adoptées par les diabétiques, à savoir le port du masque de protection, le respect de la distanciation sociale, ainsi que la désinfection, avec la nécessité de maintenir l'équilibre glycémique et l'obligation de se faire vacciner contre la grippe saisonnière. «Cela réduit l'incidence des maladies hivernales, en particulier les infections respiratoires», affirme-t-il. Pour renforcer leur système immunitaire les personnes atteintes de diabète doivent maintenir leur glycémie dans le cadre du

traitement cible, tel que recommandé par les professionnels de la santé. En cas d'augmentation fréquente de la glycémie au-dessus de 180, il faut contacter le médecin traitant pour ajuster la dose des médicaments. Il est recommandé également d'éviter la déshydratation en buvant beaucoup d'eau, avoir une alimentation équilibrée, comprenant trois repas, ainsi que des collations contenant divers aliments (glucides, graisses et protéines, et des fruits et légumes), s'assurer d'avoir toutes les vaccinations annuelles contre la grippe et le pneumocoque, maintenir un poids corporel raisonnable et faire de l'exercice régulièrement, même à la maison. Le médecin réfute l'information relayée par des réseaux sociaux, affirmant qu'une personne sur dix infectées par le virus Corona souffre de diabète, soulignant que la peur d'être infecté est le résultat d'un trouble obsessionnel-compulsif qui provoque le diabète ou un arrêt cardiaque, en particulier dans les pays développés.

P.O

APW de Tizi Ouzou

AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME DE LA STATUE DE CHACHNAQ

Les travaux d'aménagement de la plate-forme devant recevoir la statue du pharaon d'Egypte d'origine berbère, Chachnaq (Sheshonk premier) ont été lancés jeudi à Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi l'Assemblée populaire de wilaya (APW), initiatrice de ce projet, dans un communiqué.

Le coup d'envoi des travaux a été donné par le président d'APW par intérim, Ferhat Sadoud, en présence des représentants du service technique de la commune de Tizi-Ouzou, de la direction des équipements publics, du bureau d'étude chargé du suivi des travaux et du concepteur de la statue, a-t-on ajouté de même source. La statue à l'effigie de Chachnaq, de 4,4 m de

haut, sera érigée en plein centre-ville, a-t-on indiqué. La statue, financée par l'APW, sera inaugurée à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh, le 12 janvier prochain, date également choisie pour annoncer les lauréats du concours sur la promotion de tamazight qui récompensera quatre communes qui œuvrent à la généralisation de Tamazight (langue culture et identité), a souligné Ferhat Sadoud.

Il a rappelé l'importance de la réalisation de cette statue pour rendre hommage Chachnaq qui a pris le pouvoir à la mort de son beau-père Psousennès II et fonda la 22e dynastie égyptienne en 950 avant J-C, une date choisie comme le point de départ du calendrier agraire amazigh.



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

FOOT / QUALIFICATIONS CAN-2021 (4^E JOURNÉE) : RÉSULTATS PARTIELS



- Résultats partiels des matchs de la 4^e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de football,

Disputés dimanche et lundi :

Tchad - Guinée 1-1
Burundi - Mauritanie 3-1
Comores - Kenya 2-1
Guinée-Bissau - Sénégal 0-1
Guinée-Equatoriale - Libye 1-0

Lundi 16 novembre :

Malawi - Burkina Faso 0-0
Soudan du Sud - Ouganda 1-0
Sao Tomé-et-Principe - Afrique du Sud 2-4
Gambie - Gabon 2-1
Mozambique - Cameroun 0-2
Zimbabwe - Algérie 2-2
Botswana - Zambie 1-0
Eswatini - Congo 0-0

Mardi 17 novembre :

Namibie - Mali, à Windhoek (groupe A) 19h00
Soudan - Ghana, à Khartoum (groupe C) 13h00
Angola - RD Congo, à Luanda (groupe D) 16h00
Centrafrique - Maroc, à Douala, Cameroun (groupe E) 13h00
Rwanda - Cap-Vert, à Kigali (groupe F) 13h00
Togo - Egypte, à Lomé (groupe G) 16h00
Tanzanie - Tunisie, à Dar es Salaam (groupe J) 19h00
Madagascar - Côte d'Ivoire, à Taomasina (groupe K) 13h00
Ethiopie - Niger, à Bahir Dar (groupe K) 13h00
Sierra Leone - Nigeria, à Freetown (groupe L) 16h00
Lesotho - Bénin, à Maseru (groupe L) 13h00.

ELECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA (AFRIQUE) QUATRE CANDIDATS, DONT ZETCHI, POUR DEUX SIÈGES



Quatre candidats, dont le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, sont en lice, en attendant la liste officielle en vue de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale de football (Fifa), lors de la prochaine Assemblée générale électorale de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars 2021 au Maroc. Outre le président de la FAF, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamoui et l'Egyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekdjaa, l'Equato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida qui brigue un second mandat. La candidature de Zetchi pour le plus haut organe exécutif du football mondial constitue une véritable surprise et surtout un sacré défi pour le patron de la FAF qui tentera de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à siéger au sein de la Fifa après Mohamed Raouraoua qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'Assemblée générale électorale de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan).

Franck Dumas (ENTRAÎNEUR du CRB) «LA LIGUE DES CHAMPIONS N'EST PAS UNE PRIORITÉ !»



Le CR Belouizdad a donné un coup d'accélérateur à sa préparation dans l'optique de reprendre la compétition sous peu. Le champion d'Algérie en titre devra enchaîner en l'espace d'une semaine avec une finale de supercoupe d'Algérie et le match aller du premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. La préparation d'intersaison du champion d'Algérie en titre, le CRB, n'a pas été un long fleuve tranquille. L'intrusion du virus de la Covid-19 dans le groupe a stoppé net le stage de préparation des Rouge et Blanc et les a contraints d'entrer en confinement durant deux semaines, comme l'exige le protocole sanitaire. En outre, l'équipe a du mal à enchaîner les matches de préparation, le dernier face à l'US Biskra ayant été annulé en raison encore de l'apparition de plusieurs cas suspects, cette fois dans le camp biskri. «On rattrape le temps. On essaye du moins, mais c'est compliqué. On termine ce stage par une petite partie entre jeunes, du moment que notre

match face à Biskra a été annulé. Après, si l'on doit se juger par rapport au travail qui a été fait, je peux dire qu'il y a plus d'intensité dans les entraînements. On commence à avoir plus de jambes (sic). Et puis, il y a un peu plus de facilité à se trouver sur le terrain. Disons qu'on est dans la normalité de la progression. Mais, on n'est loin, il faut le souligner, d'être à notre meilleur niveau», a déclaré le coach du Chabab, Franck Dumas, au micro de la TV web du club, vendredi. L'entraîneur français qui devra, en principe, diriger son premier match officiel de la saison dans moins de cinq jours, à l'occasion de la finale de la Supercoupe d'Algérie, n'en fait pas forcément une finalité. «Il n'y a pas besoin de stresser, mais de juste rester concentrés et performants. Le match n'est qu'un aboutissement. On travaille pour ça, mais ce n'est pas une obsession. La finalité, c'est plutôt d'être performant dans la durée». Est-ce une manière d'éviter de mettre plus de pression qu'il en faut sur son groupe ou le coach a déjà tracé sa

feuille de route ? Ce qui est certain, en revanche, c'est que Franck Dumas semble mettre le championnat en haut de ses priorités pour cette saison. C'est du moins ce qui découle de son discours sur le prochain match face au Nasr Benghazi, dans un peu moins de deux semaines (27-28-29 décembre). «J'ai regardé sur Youtube, c'est une très bonne équipe qui a l'expérience de ses matches internationaux. On a un objectif qui est déjà de se qualifier pour les poules. On sait ce qui nous attend. On a des ambitions certes, mais au risque de choquer, la Ligue des champions n'est pas une priorité. C'est plus une bouffée d'oxygène. Pour l'avoir disputée un bon nombre de fois, je peux vous dire qu'elle exige beaucoup d'énergie. On va y mettre du cœur, certes, mais tout en restant lucides et focalisés sur nos vrais objectifs», a déclaré Franck Dumas. Reste à savoir si son discours en interne reste le même. Car, connaissant le personnage, il va sans doute se montrer plus exigeant dans le vestiaire.

A. B.

Eliminatoires de la CAN-2021, Zimbabwe 2 - Algérie 2 Les Verts compostent leur billet pour le Cameroun

Les invincibles ont une fois de plus fait preuve de solidité. Les Verts ont arraché le point du nul (2-2), LIER sur le stade de Harare à la limite du praticable, face à des Warriors ypermotivés. Les protégés du coach Belmadi, qui ont longtemps mené au score, confirment ainsi leur qualification à la CAN-2021, en gardant la tête du groupe H. Ils prolongent aussi leur belle série d'invincibilité à 22 rencontres. D'emblée, le Onze algérien, bien présent dans les duels au centre du terrain, a pris à la gorge son adversaire du jour. 3', Feghouli lance les hostilités. Son tir à la limite de la surface de réparation passe loin du cadre, cependant. 8', le coup franc de Mahrez effleure le poteau gauche de Shumba. 28', le heading de Delort est bien capté par le portier. Ce n'est que partie remise. 33', L'attaquant du MHC Montpellier parvient à ouvrir le score en reprenant de la tête le centre de Helaimia. Il signe ainsi son premier but sous les couleurs nationales. 38', Mahrez double la mise d'une forte belle manière. D'une aile de pigeon, il réalise un contrôle orienté pour se mettre dans le sens du but. Il élimine ensuite Chiksen d'un double crochet, avant de tromper Shumba en toute quiétude. La réaction des Warriors ne s'est

pas faite attendre. 40', un coup franc puissant de Kadewere est repoussé par la transversale. 43', Musona réduit la marque d'un joli coup franc enroulé au second poteau. De retour des vestiaires, les poulains du technicien croate Lugarozic ont mis tout leur poids dans la partie, pour essayer de revenir au score. 56', Mbolhi se déploie pour sortir en corner la balle de Kadewere. 64', Mahrez oblige Chumba à se coucher pour écarter le danger. 71', Bounedjah, qui venait de remplacer Delort, voit son tir passer tout près du cadre. Dans le dernier quart d'heure le Zimbabwe pousse de plus belle et devient plus menaçant. 78', Kadewere surgit de nouveau et place une tête à bout portant. Le gardien algérien parvient à repousser en corner. 82', sur un corner, Dube, seul au second poteau, égalise du plat du pied. Il met par la même occasion la faiblesse de la défense algérienne sur les balles arrêtées, mais aussi les erreurs fatales dont a fait preuve Mbolhi de temps à autre. Cette double confrontation avec le Zimbabwe aura permis à Belmadi et son staff de relever les insuffisances de son équipe et de les corriger en prévision des prochaines échéances.

R. M.

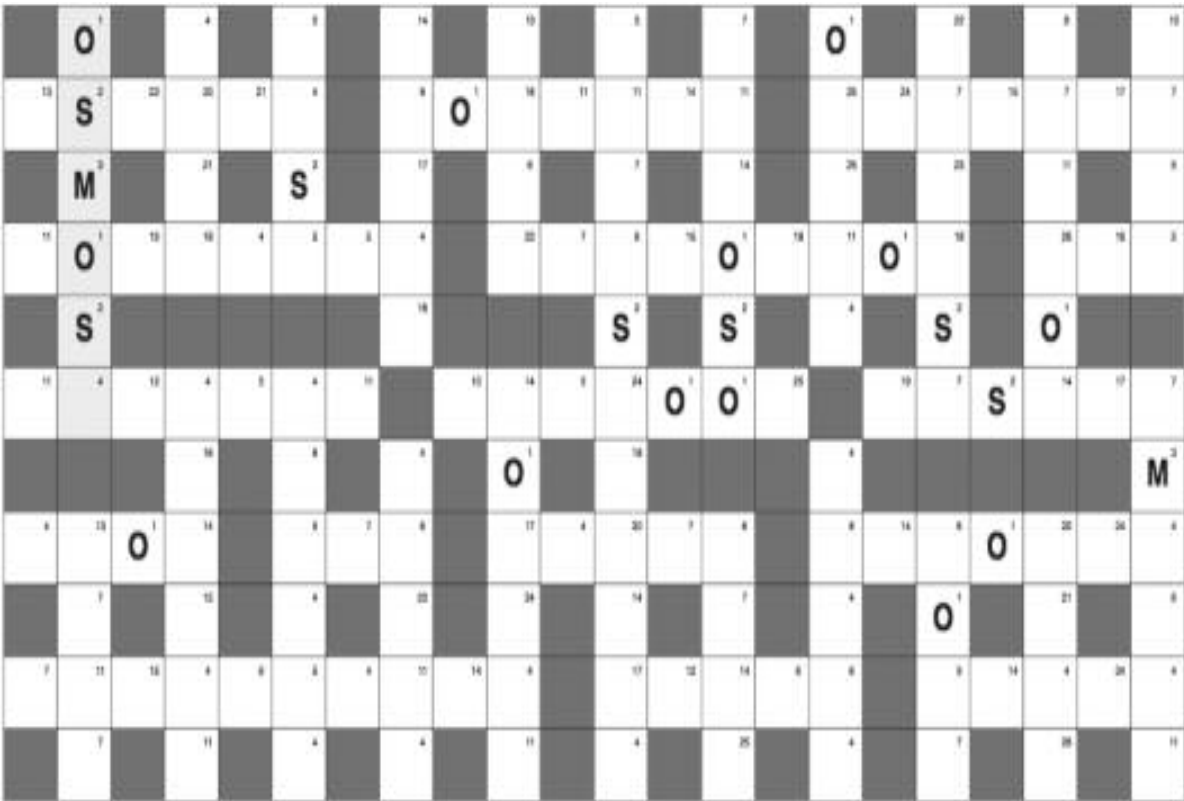
Ligue 1/football : décès de l'ancien SG du CS Constantine Ahmed Milat

L'ancien secrétaire général (SG) du CS Constantine (Ligue 1 de football), Ahmed Milat, est décédé fin d'après-midi, à l'âge de 71 ans, suite à des complications cardiaques, et a été inhumé, au cimetière d'El Baaraouia dans la commune d'El Khroub, a annoncé l'Association des anciens joueurs du

club. Le regretté, Ahmed Milat, qui a occupé plusieurs postes administratifs pendant plus de 40 ans, au sein de la direction du CS Constantine était un cadre "des plus compétents dans la gestion des affaires juridiques de l'équipe", a indiqué à l'APS, Badredine Semache, un des membres de cette association. Le défunt, sur-

nommé "le doyen de la maison des clubistes" était un des principaux fondateurs du projet de l'Académie des jeunes et du centre de formation du CS Constantine et avait servi avec "dévouement et abnégation" son équipe favorite, s'accordent à dire les membres de l'association des anciens joueurs du CSC.

Mots codés

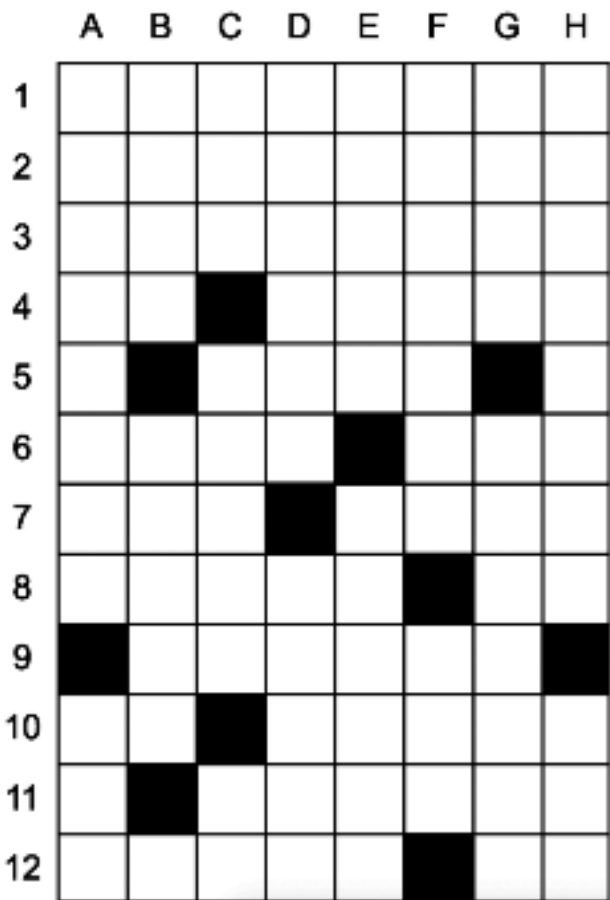


Mots mélangés

ABORDABLE
ABREUVER ALCHIMIE
ALLO ARGUE BAROUD
CHEVEU CHIFFRE
CIRQUE CONCOURS
EFFUSION ELECTEUR
ETONNE FLOUE
FOIRAIL
HERBICIDE
IRIS OLIVAIE PIGE
PLASTIQUE RACAILLE
RAPER RIDE RIPAILLE
SHORT
SKIPPER SUCRE TASSE
TETINE TIE-BREAK
TUILERIE VALLEE
VOLER

S E E A E T E D A F E S S A T R
R K D R B U U F O L R T R R E U
U A I I F O Q I F O C G O V T E
O E C P R F R I L U U H U N I T
C R I A P A I D T E S E I A N C
N B B I I E C H A S R I V M E E
O E R L G L R L C B A I O E I L
C I E L E E L L A V L L E N H E
S T H E V O L E R O R E P A R C

Mots croisés



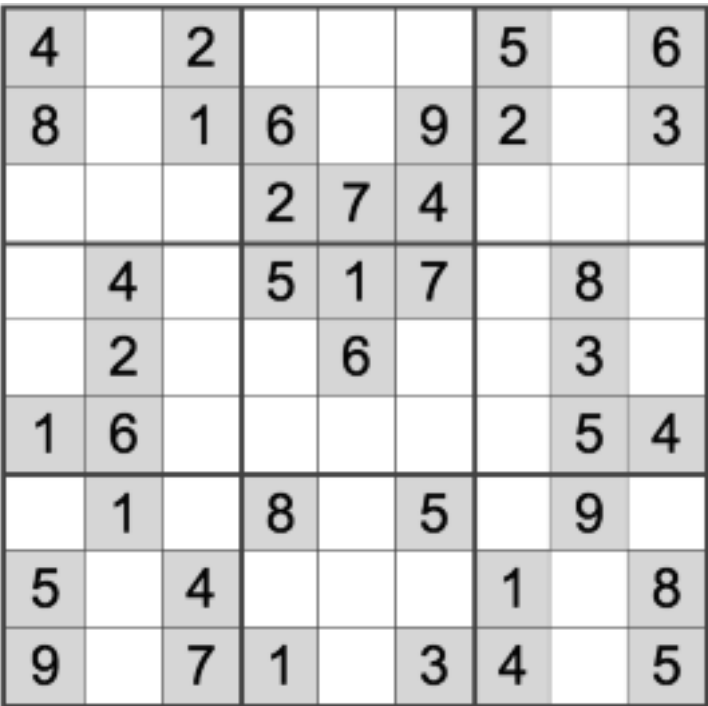
HORIZONTALEMENT :

1. Qui rapportent, lorsqu'il s'agit d'affaires. 2. Qui ne porte qu'une rose. 3. Herbe au goût anisé. 4. Inutilisable. Qualifie un certain acide. 5. Qui doit être débité. 6. Maison en Russie. S'entend sur le court. 7. Près de ses sous. Glorifié. 8. Velouté en bouche. Conifère. 9. Qui fatigue beaucoup. 10. Phase de la Lune. Des vers bien travaillés. 11. Département de Orléans. 12. Canal souterrain. Titre de prince abrégé.

VERTICALEMENT :

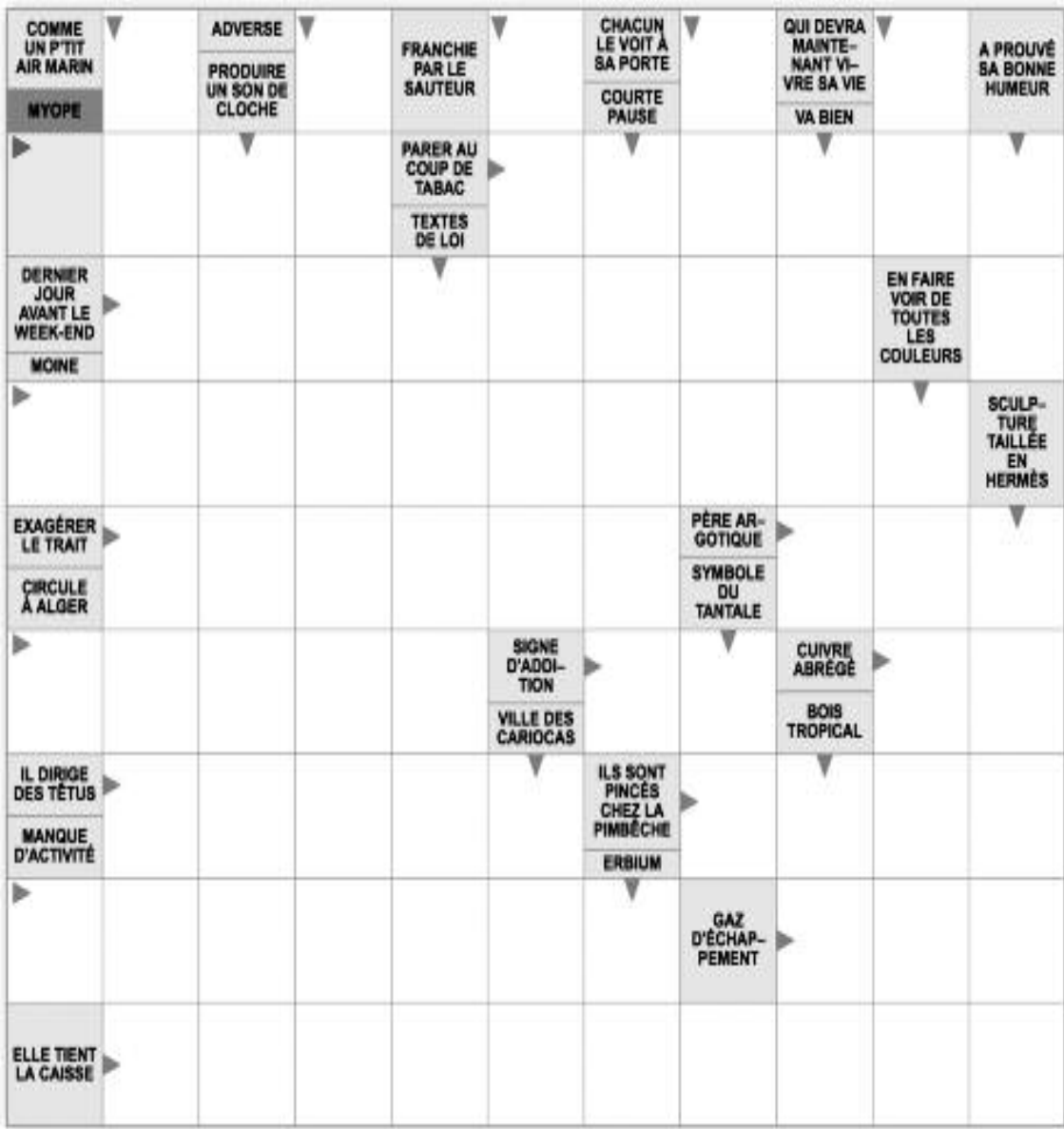
A. Endroits haut perchés. Lieu de duel, autrefois. B. Elles sont à la page. Plus noir que gris. C. Activité bien ciblée. Totalement hermétique. Patron chez les Normands. D. Stupéfia. Autochtone de Mélanésie. E. Très au courant du Coran. Est arrivé après JeanPaul. F. Le sanglier s'y vautre. Une précision dans l'adresse. G. Une île pour les poètes. Qui sont d'un ordre indéterminé. H. Le tri l'est toujours. Un des caractères grecs.

Sudoku



Solution
sudoku

Mots fléchés



Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Zimbabwe - Algérie

le Premier ministre présente ses condoléances à la famille de la défunte

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'épidémiologiste à l'Université de Sétif, Pr. Zoubida Zaïdi, décédée des suites de la Covid-19. "Nous venons de perdre

l'une des plus brillantes épidémiologistes à l'échelle nationale et internationale, la professeure à l'Université de Sétif, Zoubida Zaïdi, des suites de la Covid-19", a écrit le Premier ministre sur son compte Twitter. "Mes sincères

condoléances à la famille de la défunte et à l'ensemble du corps médical. Je prie Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous assister dans cette épreuve", a ajouté M. Djerad.

CAN 2021 (Qualifications/4e journée)

la CAF déplore la rétention de l'équipe du Gabon à l'aéroport de Banjul

La Confédération africaine de football (CAF) a convoqué une réunion d'urgence ce lundi après-midi en visioconférence avec les représentants des fédérations gabonaise et gambienne, pour statuer sur l'incident survenu dimanche à l'aéroport de Banjul en Gambie, à la veille de la confrontation entre les deux sélections pour le compte de la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN2021. Arrivés vers minuit à Banjul, les joueurs ont dû passer la nuit dans les locaux de l'aéroport. Le sélectionneur français Patrice Neveu et ses éléments ont été retenus de longues heures en ces

lieux habituellement réservés au simple transit des voyageurs. En effet, les autorités locales ont jugé les tests au coronavirus (Covid-19) non conformes au protocole et un horaire d'arrivée plus tardif qu'annoncé. Il a fallu attendre le petit matin pour que la situation se débloque sur intervention du ministre des Sports gabonais Frank Nguema et du président de la Fédération gabonaise de football, Pierre Alain Mounguengui. La délégation a alors pu quitter l'aéroport pour rejoindre son hôtel. Au cours de la concertation, le Secrétaire Général de la CAF a clairement déploré cette situation malheureuse avant d'informer les

deux parties de sa décision de saisir les instances disciplinaires en vue d'examiner les causes de cet incident, d'en établir les responsabilités et d'appliquer les sanctions conséquentes. Le SG de l'instance africaine s'est félicité de l'état d'esprit des deux parties qui ont tenu des échanges empreints de courtoisie et de respect. Au terme de la 3e journée, le Gabon occupe le fauteuil de leader avec 7 points, à trois points de la Gambie (4 pts). La RD Congo pointe à la 3e place (3 pts) alors que l'Angola ferme la marche avec un seul point.

Complexe sidérurgique d'Oran «Tosyali» exportation de tubes d'acier de gros volume vers le Sénégal



Le complexe sidérurgique d'Oran «Tosyali» implanté à Bethioua (Oran) a exporté par conteneurs des tubes d'acier en spirale de gros volume vers le Sé-

négat, a-t-on appris samedi dernier auprès de la cellule de communication du complexe. 60 tubes en spirale de gros calibre, totalisant 708 mètres, ont été exportés cette

semaine, à partir du port d'Oran vers le port de Dakar au Sénégal, a-t-on indiqué, précisant qu'il s'agit de la 8e opération d'exportation de produits du complexe effectuée cette année. D'autre part, il est attendu, au cours du mois de novembre courant, l'exportation de 5.000 tonnes de fil métallique vers la Roumanie, a-t-on fait savoir, notant que se sera la 3e opération concernant ce type de produits du complexe. Pour rappel, le complexe «Tosyali» a exporté, durant l'année en cours, plus de 67.000 tonnes de rond à béton vers la Grande Bretagne, le Canada et les Etats unis d'Amérique, ainsi que 3.000 tonnes de tubes métalliques vers l'Angola et plus de 3.000 tonnes de fil métallique vers le Sénégal.

- MEDEA -

Plusieurs projets d'habitat, localisés à Ksar-el-Boukhari et Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, et dont les travaux de réalisation sont à un stade "très avancé", seront livrés "progressivement" pour attribution d'ici au début de l'année prochaine, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, du projet de 1657 logements publics locatifs

(LPL), implanté à la périphérie sud-est de la ville de Ksar-el-Boukhari, à 63 km au sud de Médéa, achevé pratiquement dans sa totalité, à l'exception des travaux de branchement des réseaux divers qui devraient être terminés avant la fin de l'année en cours, et un autre projet, situé dans ladite localité, d'une consistance de 654 logements de type également public locatif, enregistre un taux

d'avancement "appréciable", a-t-on indiqué. Selon la même source, 900 logements de type location-vente sont "en phase d'achèvement" au niveau de la commune de Berrouaghia, à 26 km à l'est du chef-lieu de wilaya et des efforts "soutenus" sont déployés pour terminer les travaux de raccordement du site en eau et énergie, en prévision de leur prochaine attribution, a-t-on signalé.

Association des oulémas de Sétif une caravane de solidarité en faveur du peuple sahraoui

Une caravane de solidarité est partie hier de Sétif vers Alger pour embarquer des aides destinées au peuple sahraoui dans les camps de réfugiés à l'initiative du bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, a indiqué le président de ce bureau, Moussa Mili. Cette caravane compte 1.500 trousseaux scolaires qui devront être acheminés courant cette semaine vers l'aéroport "commandant Ferradj" de Tindouf, a-t-il déclaré. "Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations de solidarité de l'Algérie avec le peuple sahraoui, exprime l'union et l'attachement entre les enfants

des deux peuples et consolide les rapports des deux pays", a ajouté M. Mili. La même source a également relevé que les actions de solidarité avec le peuple sahraoui se poursuivent avec la programmation "dans les prochains jours" par le bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, d'une autre aide incluant des couvertures et des appareils de chauffage. Aussi, 7.500 trousseaux scolaires ont été distribués à des enfants de familles démunies dans l'ensemble des communes de la wilaya à l'occasion de la récente rentrée scolaire, a-t-on conclu.

L'APN prend part à une rencontre sur la sécurité alimentaire en Afrique

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part mardi à une consultation régionale virtuelle de l'Ouest et du centre de l'Afrique du Nord, autour du projet de loi relatif à la sécurité alimentaire et à la nutrition en Afrique, a indiqué lundi un communiqué de cette institution parlementaire. L'APN y sera représentée par Mme Nadjet Amamra et M. Abdelmalek Sahraoui, ajoute-t-on dans le communiqué. Cette rencontre regroupera plus de 100 participants de parlements nationaux, de ministères gouvernementaux com-

pétents, d'organisations de la société civile, activant dans les domaines de la "sécurité alimentaire et nutritionnelle" en Afrique, des experts de l'Union africaine (UA), du Parlement panafricain (PAP), du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ainsi que de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La séance a, pour objectif, de recueillir les commentaires et les propositions en vue de parvenir à une concordance des vues concernant le sujet au niveau africain.

Association des oulémas de Sétif une caravane de solidarité en faveur du peuple sahraoui



Une caravane de solidarité est partie hier de Sétif vers Alger pour embarquer des aides destinées au peuple sahraoui dans les camps de réfugiés à l'initiative du bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, a indiqué le président de ce bureau, Moussa Mili. Cette caravane compte 1.500 trousseaux scolaires qui devront être acheminés courant cette semaine vers l'aéroport "commandant Ferradj" de Tindouf, a-t-il

déclaré. "Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations de solidarité de l'Algérie avec le peuple sahraoui, exprime l'union et l'attachement entre les enfants des deux peuples et consolide les rapports des deux pays", a ajouté M. Mili. La même source a également relevé que les actions de solidarité avec le peuple sahraoui se poursuivent avec la programmation "dans les prochains jours" par le bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, d'une autre aide incluant des couvertures et des appareils de chauffage. Aussi, 7.500 trousseaux scolaires ont été distribués à des enfants de familles démunies dans l'ensemble des communes de la wilaya à l'occasion de la récente rentrée scolaire, a-t-on conclu.

910 nouveaux cas, 455 guérisons et 14 décès



Neuf cent dix (910) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 455 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier Dr Djamel Fourar.